

MONOGRAPHIE DE LA REGION DE TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE 2013



Royaume du Maroc



المملكة المغربية

**MONOGRAPHIE DE LA REGION
DE TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE
2013**

**DIRECTION REGIONALE
TAZA- AL HOCEIMA- TAOUNATE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
Principaux indicateurs de la région	6
Présentation générale	8
 <i>CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION</i>	
I – TERRITOIRE DE LA REGION	10
I – 1 Superficie	10
I – 2 Relief	10
I – 3 Climat	12
I – 4 Découpage administratif	12
II – POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	12
II – 1 Population, ménages et densité	12
II – 2 Répartition spatiale de la population	14
II – 3 Présentation de la population selon les grands groupes d'âge	16
II – 4 Statut Matrimonial de la Population	18
II – 5 Fécondité	20
 <i>CHAPITRE 2 : SECTEURS SOCIAUX</i>	
I – ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	23
I – 1 Alphabétisation	23
I – 2 Scolarisation	23
I – 2 – 1 Scolarisation des enfants	23
I – 2 – 2 Niveau d'étude	24
II – EDUCATION NATIONALE	25
II – 1 Enseignement préscolaire	25
II – 1 – 1 Enseignement préscolaire coranique	25
II – 1 – 2 Enseignement préscolaire moderne	25
II – 2 Enseignement primaire et collégial public	26
II – 2 – 1 Enseignement primaire public	26
II – 2 – 2 Enseignement secondaire collégial public	27
II – 3 Enseignement primaire et collégial privé	29
II – 4 Enseignement secondaire qualifiant public	29
II – 5 Enseignement secondaire qualifiant privé	30
II – 6 Enseignement supérieur	31
III – FORMATION	31
III – 1 Formation pédagogique	31
III – 2 Formation professionnelle	32
IV – ACTIVITE ET EMPLOI	33
IV – 1 Taux d'activité	33
IV – 2 Taux de chômage	34
IV – 3 Population active occupée selon les secteurs économiques	35
V – SANTE	35
V – 1 Infrastructures sanitaires	35
V – 2 Encadrement médical et paramédical	36

VI – ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS	37
VI – 1 Infrastructures sportives	37
VI – 2 Etablissements socioculturels	38
VI – 2 – 1 Foyers féminins	38
VI – 2 – 2 Jardins d’enfants	38
VI – 2 – 3 Activités en faveur des jeunes	39
VII – ENTRAIDE NATIONALE	40
VIII – JUSTICE	41

CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS

I – AGRICULTURE ELEVAGE ET PECHE	43
I – 1 Agriculture : base de l’économie régionale	43
I – 2 Ressources sylvicole : la forêt	46
I – 3 Production animale	47
I – 4 Ressource halieutique : la pêche	48
II – INDUSTRIE	49
III – ARTISANAT	51
IV – COMMERCE	52
V – TOURISME	52

CHAPITRE 4 : INFRASTRUCTURE

I – RESEAU ROUTIER	57
II – RESEAU FERROVIAIRE	58
III – TRANSPORT AERIEN	58
IV – TRANSPORT MARITIME	59
V – POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	59
V – 1 Télécommunications	59
V – 2 Poste	59
VI – HABITAT	61
VI – 1 Autorisations de construire	61
VI – 2 Conditions d’habitation des ménages	62
VI – 2 – 1 Conditions d’habitation des ménages en milieu urbain	62
VI – 2 – 2 Conditions d’habitation des ménages en milieu rural	62
VII – ENERGIE ET EAU	63
VII – 1 – Les ressources en eau	63
VII – 2 – Eau potable	64
VII – 3 – Energie électrique	65
VIII – COMPTES REGIONAUX	66

TABLEAUX ANNEXES

POPULATION LEGALE	70
CARTE DE PAUVRETE	76

INTRODUCTION

Consciente du rôle que revêt l'intégration de la dimension régionale dans le développement économique et social et de l'importance des études à caractère régional, la Direction Régionale de Taza-Al Hoceima-Taounate relevant du Haut-Commissariat au Plan s'est engagée de façon régulière à l'élaboration d'outils d'intervention susceptibles de renforcer l'efficacité de la politique de régionalisation. Ainsi, l'élaboration d'une monographie régionale constitue un préalable essentiel et permet de mettre à la disposition des décideurs et planificateurs des statistiques démographiques et socio-économiques fines et détaillées.

La présente monographie régionale vient donc pour répondre à ce besoin en statistiques régionales. Elle se propose de présenter la région à travers les principaux aspects démographiques et sociaux ainsi que les secteurs d'activités productifs et les infrastructures de base.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dispose de potentialités économiques importantes susceptibles de relancer son développement économique et social, et de contribuer à la lutte contre les disparités sociales et régionales. Ces potentialités résident principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme.

Pour ce qui est de l'agriculture, elle constitue le principal secteur de l'économie de la région. Elle occupe plus des deux tiers de la population active occupée et elle se caractérise par son aspect vivier à base céréalière combinée à l'arboriculture et à l'élevage.

Quand à la pêche, la région dispose de deux ports et de plusieurs sites de débarquement, contribuant à l'amélioration de la satisfaction des besoins de la population en protéines animales.

L'activité industrielle qui se situe principalement à Taza est encore à l'état embryonnaire, elle reste dominée par l'agro-industrie, le textile, le cuir, la chimie et parachimie.

Par ailleurs, avec sa situation géographique, la région peut développer son potentiel touristique qui mérite d'être renforcé et diversifié. Il s'agit entre autres de la valorisation de ses ressources naturelles et de son patrimoine culturel.

En exprimant ses vifs remerciements à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à l'élaboration de ce document, la Direction Régionale souhaite recevoir toute remarque ou suggestion en vue d'enrichir les prochaines éditions.

**Principaux indicateurs de la région
de Taza-Al Hoceima-Taounate**

Indicateurs	2012	
	Région	Maroc
Territoire, Population et Emploi		
• Superficie totale (Km ²)	23543,5	710850
• Effectif population (en 2014)	1807036	33848242
• Densité de la population (en 2014)	77 hab./km ²	48 hab/Km ²
• Nombre de provinces/préfectures	4	75
• Nombre de cercles	15	185
• Nombre de communes urbaines	15	221
• Nombre de communes rurales	118	1282
• Taux d'accroissement annuel moyen De la population entre 2004 et 2014	0 %	1,2 %
• Taux d'urbanisation en 2014	29 %	60,4 %
• %des personnes âgées<15 ans (en 2004)	34,10 %	31,2 %
• %des personnes âgées>60 ans et + (en 2004)	8,3 %	8,1 %
• Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin (en 2004)	30,8	31,2
• Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin (en 2004)	27,5	26,3
• Nombre moyen d'enfants par femme (ISF) (en 2004)	2,8	2,5
• Taux d'activité (en 2012)	50,9 %	48,4 %
• Taux de chômage (en 2012)	6,3 %	9,0 %
• Taux de pauvreté (en 2007)	10,7 %	9,5 %
• Taux d'analphabétisme (en 2004)	54,8 %	43,0 %
Agriculture (2011-2012)		
• Superficie céréalière (1000 ha)	543	5216,8
• Production céréalière (1000 qx)	6092,8	53011,9
• Rendement moyen en qx/ha	11,2	10,2
Industrie (2011)		
• Nombre d'établissements	235	8018
• Production (en millions de dhs)	930,3	387673,4
• Chiffre d'affaires (en millions de dhs)	1119	419022
• Investissements (en millions de dhs)	54,6	26175,7

**Principaux indicateurs de la région
de Taza-Al Hoceima-Taounate (suite)**

Indicateurs	2012	
	Région	National
Tourisme		
• Nombre d'établissements touristiques classés	29	2521
• Capacité des établissements classés (lits)	1697	194025
• Nuitées touristiques (établissements classés)	57499	17484130
Energie et eau (en 2004)		
• % des ménages reliés au réseau d'électricité public	51,2 %	71,6 %
• % des ménages reliés au réseau public d'eau potable	28 %	57,5 %
Habitat		
• Nombre d'autorisations de construire délivrées (en 2012)	2450	54869
• Répartition des ménages urbains selon le type de logement (en 2004 en %) :		
• Villa	0,9	3,3
• Appartement	4,4	12,4
• Maison marocaine	79,8	70,6
• Maison sommaire ou bidonville	9,0	8,2
• Habitation de type rural	2,6	1,1
Education (2012-2013)		
• Effectif des élèves		
• Ecole coranique	14042	444516
• Préscolaire moderne	6975	236499
• Enseignement primaire (public)	225217	3475190
• Ens.secondaire collégial (public)	74598	1454030
• Ens.secondaire qualifiant (public)	39825	905051
• Effectifs des enseignants		
• Enseignement primaire (public)	8871	126446
• Ens.secondaire collégial (public)	3028	55964
• Ens.secondaire qualifiant (public)	1858	43392
Santé publique (en 2013)		
• Habitants/ médecin	5490	3997
• Habitants/lit	1868	1175

Présentation générale

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate se situe au centre nord du pays. Elle est composée de quatre provinces (Al Hoceima, Taza, Taounate et Guercif) et est constituée de 15 communes urbaines et 118 communes rurales.

Le PIB de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate s'élève à 24,4 milliards de DH en 2013, soit 2,7% du PIB national. Par secteur d'activité, la région se distingue par le secteur primaire dont la contribution en valeur se situe à près de 7,6 milliards de DH, soit une part au niveau national de 6,25%.

La population et l'emploi : La population de la région est de 1 807 036 habitants en 2014, dont 522455 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 28,9 %. En 2004, la population âgée de moins de 15 ans représente 34,1 % de la population de la région. S'agissant de l'activité, la région compte, parmi sa population âgée de 15 ans et plus, près de 50,9 % d'actifs en 2012, dont 6,3 % sont en situation de chômage (contre 9 % au niveau national). Ce taux est réparti à raison de 15,3 % dans le milieu urbain et 4 % dans le milieu rural.

L'agriculture : La région est à prédominance rurale où l'agriculture joue un rôle principal dans la formation du tissu économique. L'activité agricole dans cette région se base, essentiellement, sur la céréaliculture, l'arboriculture, les légumineuses et l'élevage. La production céréalière est estimée à 6,092 millions de quintaux en 2011-2012 à raison de 11,2 quintaux par hectare. Sa production en légumineuses est évaluée, pour la même année, à près de 674 mille quintaux.

La pêche maritime : La région dispose d'une côte de 72 km, dotée de deux ports, le port d'Al Hoceima et le port de Cala Iris. En 2012, la production débarquée dans ces deux derniers est estimée à 7345,9 tonnes, d'une valeur de 86,6 millions de DH. Le port d'Al Hoceima contribue, à lui seul, au débarquement de près de 89,7 % de ce volume. Environ 77 % du volume total débarqué est constitué de poissons pélagiques qui contribuent à plus de 50 % des recettes de la pêche.

L'industrie : La région comptait 235 établissements industriels en 2012, soit 2,9 % des unités industrielles du pays. Le secteur industriel génère un chiffre d'affaire de l'ordre de 1 milliard de DH.

L'artisanat : Les principaux produits artisanaux de la région concernent les articles le cuir, le bois, le tapis de Bni Ouarain, les armes traditionnelles de Guercif. Le nombre d'artisans a atteint 24131 artisans en 2012.

Le tourisme : La région présente une multitude de plages et des sites de grande valeur touristique. Elle comptait 29 établissements classés dotés d'une capacité de 1697 lits en 2012. Elle a enregistré, durant la même année 57499 nuitées touristiques, soit 0,3% de l'ensemble des nuitées enregistrées au niveau national.

CHAPITRE 1

TERRITOIRE ET POPULATION

I- TERRITOIRE DE LA REGION

La région de Taza- Al Hoceima– Taounate est l'une des seize régions créées, par le décret 246-97-2 publié dans le bulletin officiel du 18 Août 1997, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique de régionalisation visant le renforcement de la politique de décentralisation et la promotion d'un développement socio-économique plus équilibré dans l'espace. Elle englobe quatre provinces après la création de la province de Guercif en 2009 par le décret n° 2 – 09 – 319 du 17 Joumada II 1430 (11 Juin 2009) modifiant et complétant le dahir n° 1 – 59 – 351 du 1^{er} Joumada II 1379 (2 décembre 1959) relatif à la division administrative du Royaume. Il s'agit des provinces :

- Al Hoceima : Chef lieu de la région
- Taza
- Taounate
- Guercif

Cette région est délimitée par la mer de la Méditerranée au Nord, par les provinces de Chefchaouen et Sidi Kacem à l'Ouest, par la wilaya de Fès et la province de Boulmane au Sud et par la wilaya d'Oujda et la province de Nador à l'Est.

I-1 Superficie

La région de Taza- Al Hoceima- Taounate couvre une superficie de 23543,5 km², soit 3,3 % de la superficie du Royaume, répartie entre les quatre provinces comme suit :

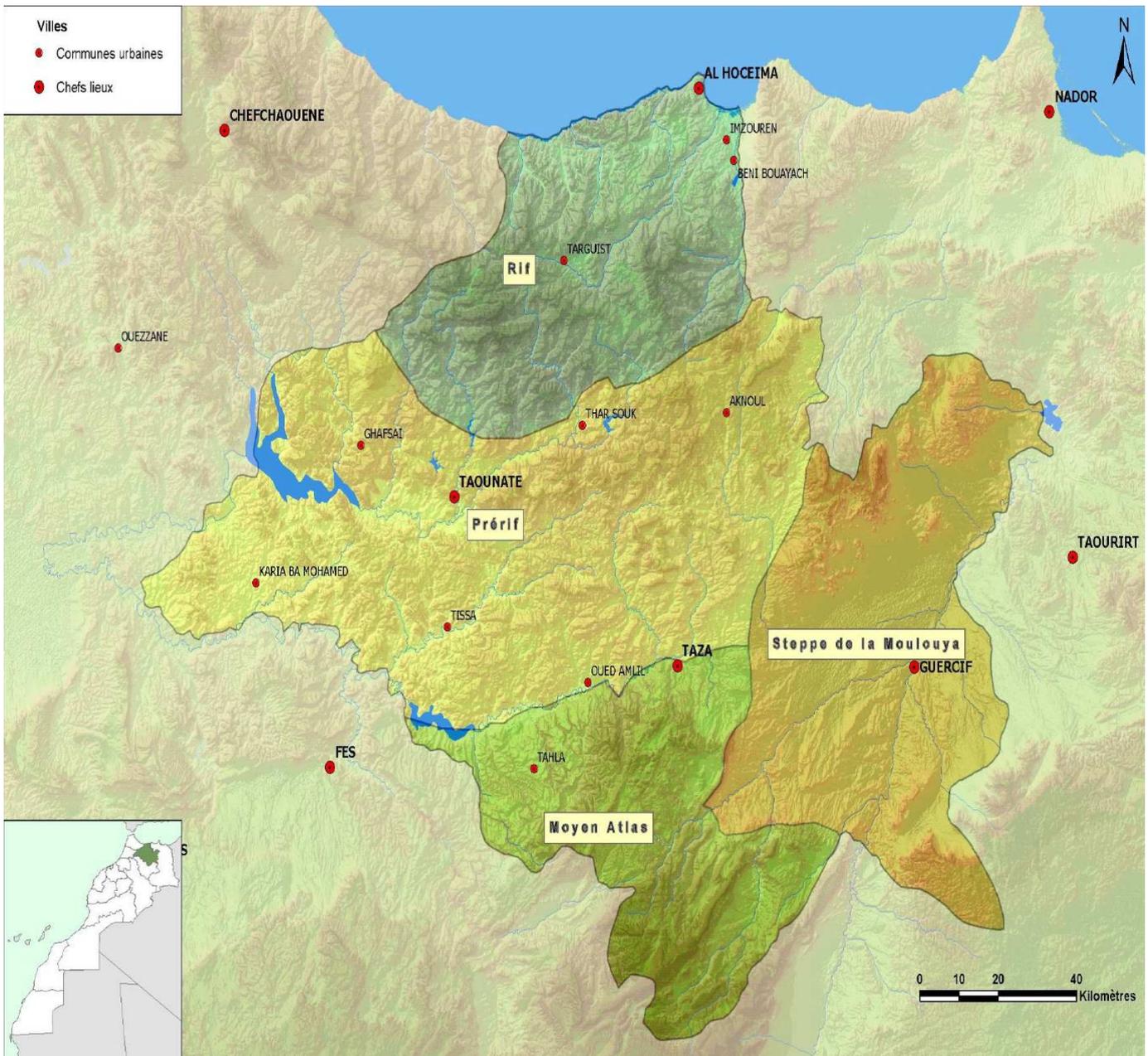
Superficie (en km²)

Province	Superficie (km²)	Pourcentage (%)
Taza	7 098,5	30,2
Al Hoceima	3 550	15,1
Taounate	5 585	23,7
Guercif	7 310	31
Total de la région	23 543,5	100
Total national	710 850	-----

I-2 Relief

La région de Taza- Al Hoceima- Taounate se distingue par la diversité et la richesse de son milieu naturel. La structure de son relief se présente comme suit :

- Au nord, la chaîne montagneuse du Rif qui s'élève de l'Ouest à l'Est pour atteindre une altitude de 2465m à jbel Tidghine dans la province d'Al Hoceima et également le pré-rif connu par ses montagnes instables de formation prépondérante (argile, schiste,...)
- Au Sud, les montagnes du Moyen Atlas couvertes de forêts et constituées de rochers durs en calcaire.
- A l'Est, le plateau désertique de Guercif.
- Au Sud-Ouest, un relief vallonné, avec des altitudes variant de 150 à 1000 m à jbel Zeddour dans la province de Taounate.



Ce milieu fait de la zone un réservoir de ressources hydriques souterraines et superficielles avec comme principaux fleuves qui desservent la région : Oued Moulouya et ses affluents, Oued Innaouen et ses affluents, Oued Ourgha et ses affluents, Oued Nekour, Oued Ghisse, Oued Bni Boufrah...

I-3 Climat

La région qui a une façade sur la mer de la Méditerranée est caractérisée par un climat très varié, avec des étés chauds et secs et des hivers frais et humides. La température moyenne est de l'ordre de 18°C. Les températures minima et maxima varient entre 1°C et 45°C.

Vu sa proximité de l'Europe et la diversification de son relief, la pluviométrie de la région demeure marquée par une certaine irrégularité dans le temps et dans l'espace.

Pluviométrie annuelle par station (en mm)

Province	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Al Hoceima	643,5	482,3	995,4	474,8
Taza	1005,8	1141,1	814,7	472,6
Moyenne nationale	543,6	604,8	544,7	265,9

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

I-4 Découpage administratif

Après la création de la Province de Guercif en 2009, la Région de Taza- Al Hoceima-Taounate est composée de quatre provinces. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative se composant de 15 communes urbaines et 118 communes rurales, regroupées au sein de 15 cercles.

Organisation administrative de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

Province	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Taza	5	4	34	38
Al Hoceima	4	5	31	36
Taounate	4	5	44	49
Guercif	2	1	9	10
Région	15	15	118	133

II- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

II-1 Population, ménages et densité

Population

Selon le RGPH de 2014, la population légale de la région comptait 1 807 036 habitants soit 5,34 % de la population nationale.

Au niveau de la répartition par province de la population de la région, nous constatons des écarts importants entre les quatre provinces. Le poids démographique de la province de Taounate est, par exemple, quasiment 3,1 fois supérieur à celui de la province de Guercif.

Répartition de la population selon les provinces :RGPH 2014

Province	Effectif	%
Al Hoceima	399 654	22,1
Taounate	662 246	36,7
Taza	528 419	29,2
Guercif	216 717	12,0
Région	1 807 036	100,0

Source : RGPH 2014 – HCP

Ménages

De 2004 à 2014, le nombre des ménages est passé de 306804 ménages à 356119 ménages, ce qui correspond respectivement à 5,4 % et 4,9 % de l'ensemble des ménages marocains.

Par milieu de résidence, le nombre de ménages s'est accru mais à des rythmes plus rapides dans l'urbain. Aussi, constatons nous que, de 2004 à 2014, la proportion des ménages ruraux au niveau régional a chuté de près de 5 points en passant de 72% à 67%. Cette baisse peut être expliquée par l'effet de l'urbanisation.

Ménages de la région par milieu de résidence : RGPHs 2004 et 2014

Année	Nombre de ménages	Taux d'accroissement annuel (%)	Part au niveau national (%)
Région			
2004	306804	-	5,4
2014	356119	1,5	4,9
Urbain			
2004	86166	-	2,5
2014	117384	3,1	2,4
Rural			
2004	220638	-	9,9
2014	238735	0,8	9,5

Source : RGPHs 2004 et 2014

Densité

En 2014, la densité dans la région a atteint un niveau de 77 hab/km² qui est largement élevée que celle enregistrée au niveau national (48 hab/km²).

Par province, la densité est plus élevée dans la province de Taounate avec 119 hab/ km², et la province d'Al Hoceima avec 113 hab/km². En revanche, elle a atteint 74 hab/km² dans la province de Taza et seulement 30 hab/km² dans la province de Guercif.

Densité de la population selon les provinces (hab/km²)

Province	2004	2014
Al Hoceima	111	113
Taounate	120	119
Taza	79	74
Guercif	25	30
Région	77	77
Total National	42	48

Source : RGPHs 2004 et 2014

Il est à signaler que la densité entre les deux derniers recensements n'a pas beaucoup changé, les petites variations sont dues soit à une augmentation ou à une diminution de la population et à la création de la province de Guercif.

II-2 Répartition spatiale de la population

La répartition par milieu de résidence en 2014, montre que la population de la région est à très grande majorité rurale. En effet le taux d'urbanisation est à peine de 29 %. Ce niveau est très loin de la moyenne nationale qui est de 60,4 %.

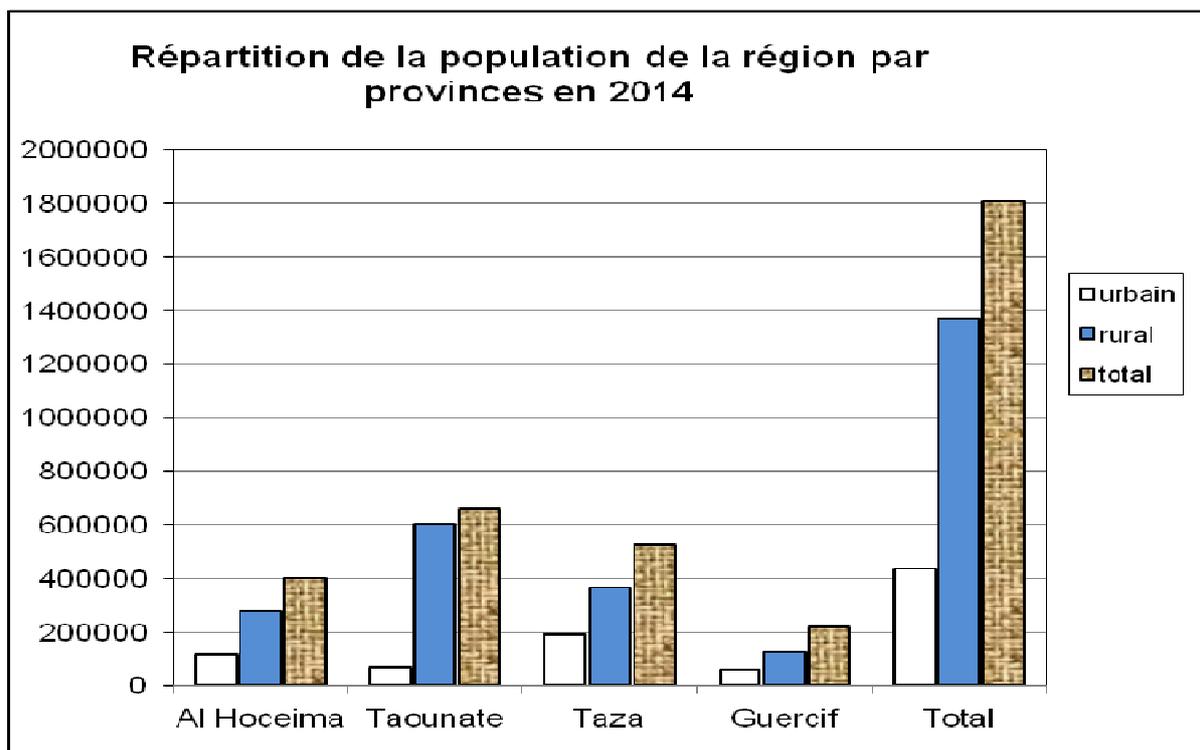
Répartition de la population de la région entre les deux RGPHs selon les provinces et le milieu de résidence

Province	2004	2014	Accr. Annuel (%)
Milieu Urbain	436 663	522 455	1,8
Al Hoceima	118 463	137 369	1,5
Taounate	67 942	86 222	2,4
Taza	192 951	207 984	0,8
Guercif	57 307	90 880	4,7
Milieu Rural	1 370 450	1 284 581	- 0,6
Al Hoceima	277 181	262 285	- 0,6
Taounate	600 290	576 024	- 0,4
Taza	365 599	320 435	- 1,3
Guercif	127 380	125 837	- 0,1
Total Région	1 807 113	1 807 036	0,0
Al Hoceima	395 644	399 654	0,1
Taounate	668 232	662 246	- 0,1
Taza	558 550	528 419	- 0,6
Guercif	184 687	216 717	1,6

Source : RGPHs 2004 et 2014

Le tableau ci-dessus montre que c'est la province de Taounate qui présente le plus de retard en matière de taux d'urbanisation qui a atteint seulement 13 % en 2014. Ce taux extrêmement faible marque véritablement le caractère rural de cette province à vocation agricole. Les trois autres provinces à savoir : Guercif, Taza et Al Hoceima sont également marquées par une forte présence de la ruralité. Ainsi, le taux d'urbanisation a atteint 41,9 %, 39,4 % et 34,4 % respectivement pour ces trois provinces.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate se caractérise donc par le caractère rural de sa population. Cet élément est fondamental à prendre en compte dans l'analyse et la compréhension de la région, puisqu'il influe sur l'ensemble des composantes économiques, démographiques et sociologiques du territoire.



La population de la région a connu une stagnation entre 2004 et 2014. Par province, le taux d'accroissement annuel moyen était plus important dans la province de Guercif avec 1,6 %, un taux qui est supérieur à celui enregistré au niveau national (1,2%). Pour la province d'Al Hoceima, le taux d'accroissement annuel était moins élevé et où il a enregistré 0,1 %.

En revanche, l'effectif de la population a connu une diminution dans les provinces de Taza et Taounate. En effet, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré des valeurs négatives (-0,6 %) et (-0,1 %) respectivement dans ces deux provinces.

Par milieu de résidence, on constate un accroissement annuel moyen important de la population urbaine de la région entre 2004 et 2014 avec un taux de 1,8 % qui est inférieur à celui enregistré au niveau national (2,2 %). Cet accroissement est plus important dans la province de Guercif (4,7 %) qui a connu une extension de son périmètre urbain et un exode rural important de la commune rurale Haouara Ouled Rahou vers la municipalité de Guercif. La province de Taounate vient en seconde position avec un taux d'accroissement annuel de 2,4 % suivi par la province d'Al Hoceima 1,5 % contre seulement 0,8 % dans la province de Taza.

En milieu rural, la population a connu une diminution, soit un taux d'accroissement annuel de -0,6 %. L'analyse par province révèle que toutes les provinces sont marquées par des

taux d'accroissement négatifs. Ainsi, la province de Taza a enregistré un taux de -1,3 % suivi par la province d'Al Hoceima -0,6 % et Taounate -0,4 puis la province de Guercif avec un taux de -0,1 %.

II- 3 Présentation de la population selon les grands groupes d'âge

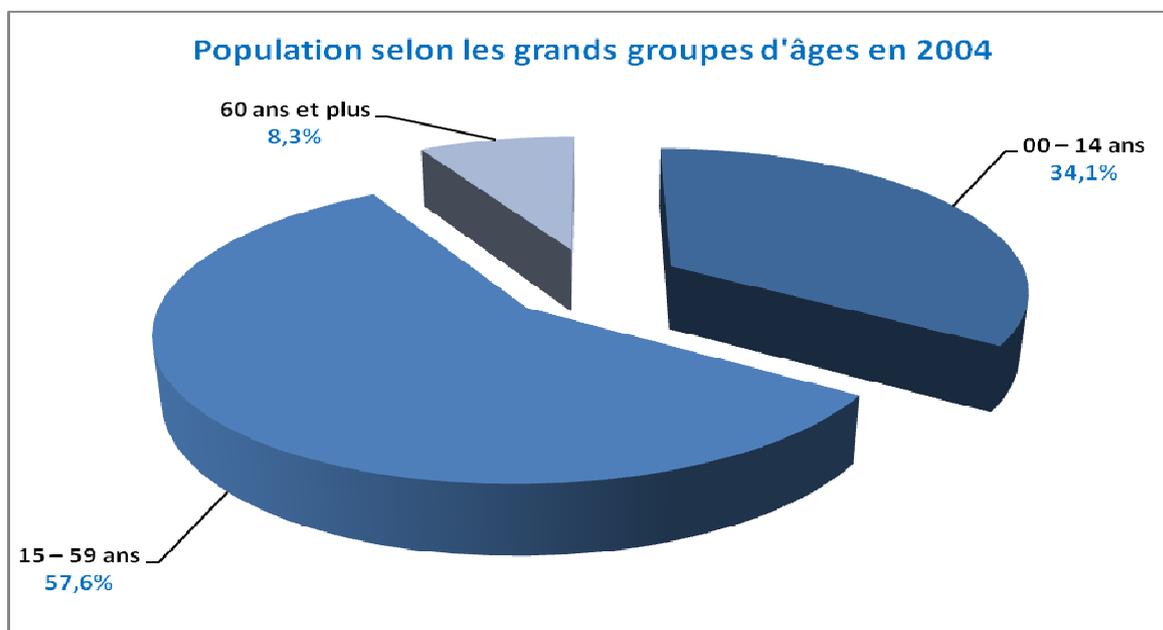
Population selon les grands groupes d'âges (en %)

Classe d'âge	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
00 – 14 ans	37,7	43,8	42,5	29,9	35,4	34,1
15 – 59 ans	56,3	49,3	50,7	62,2	56,2	57,6
60 et plus	6,0	6,9	6,8	7,9	8,4	8,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : RGPHs 1994 et 2004

La population de la région est une population jeune. En 2004, 34,1 % des effectifs de la population ont moins de 15 ans. Sa jeunesse n'a cessé de s'affirmer malgré des prémises de baisse relative constatée en comparaison avec le recensement de 1994.

Les deux autres tranches (15-59 ans et 60 ans et plus, soit respectivement la population en âge d'activité et la population âgée) continuent d'accroître aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En 2004, plus de la moitié de la population soit 57,6 % avait un âge entre 15 et 59 ans (62,2% en milieu urbain et 56,2% dans le milieu rural). La part de la population âgée de 60 ans et plus représente 8,3 en 2004 contre 6,8 % en 1994.



Entre l'urbain et le rural, et en termes relatifs, les parts des moins de 15 ans et des plus de 60 ans sont dans le rural, toujours supérieures à celles de l'urbain, et ce contrairement à la tranche des 15-59 ans. Ceci peut être justifié par la migration de la population en quête du travail et les études.

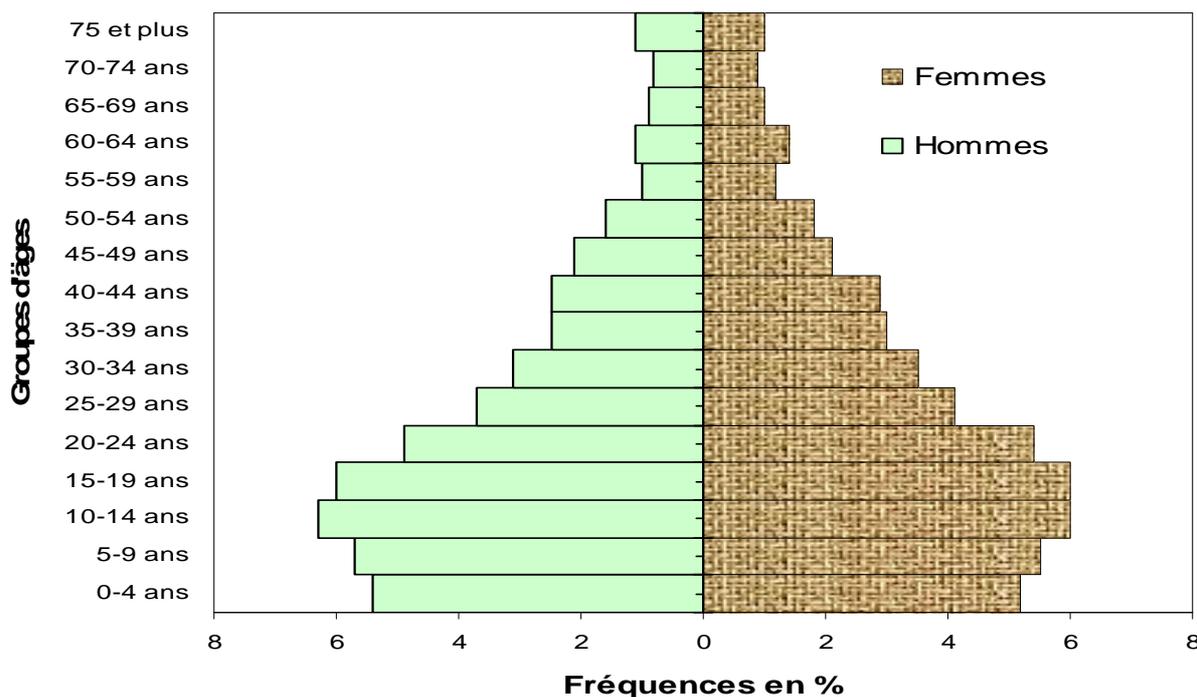
Population régionale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0 - 4 ans	96 651	93 085	189 736	5,4	5,2	10,5
5 - 9 ans	103 217	99 170	202 387	5,7	5,5	11,2
10-14 ans	113 845	108 933	222 778	6,3	6,0	12,4
15-19 ans	108 410	108 937	217 347	6,0	6,0	12,1
20 - 24 ans	89 028	96 502	185 530	4,9	5,4	10,3
25 - 29 ans	67 146	74 552	141 698	3,7	4,1	7,9
30-34 ans	56 192	63 081	119 273	3,1	3,5	6,6
35 - 39 ans	45 926	53 430	99356	2,5	3,0	5,5
40 - 44 ans	44 673	53 144	97 817	2,5	2,9	5,4
45 - 49 ans	37 685	38 516	76 201	2,1	2,1	4,2
50 - 54 ans	29 079	32 489	61568	1,6	1,8	3,4
55 - 59 ans	18 606	21507	40 113	1,0	1,2	2,2
60 - 64 ans	20 114	24 733	44 847	1,1	1,4	2,5
65 - 69 ans	16 927	17 248	34 175	0,9	1,0	1,9
70 - 74 ans	15 318	16 410	31 728	0,8	0,9	1,8
75 ans et +	19 428	17 921	37 349	1,1	1,0	2,1
Non déclaré	528	620	1 148	-	-	0,1
Total	882 773	920 278	1 803 051	49,0	51,0	100

Source : RGPH 2004

La population se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la région est de 49 %, un taux qui est légèrement inférieur à celui du sexe féminin qui est de l'ordre de 51 %.

Pyramide des âges en 2004



II- 4 Statut Matrimonial de la Population

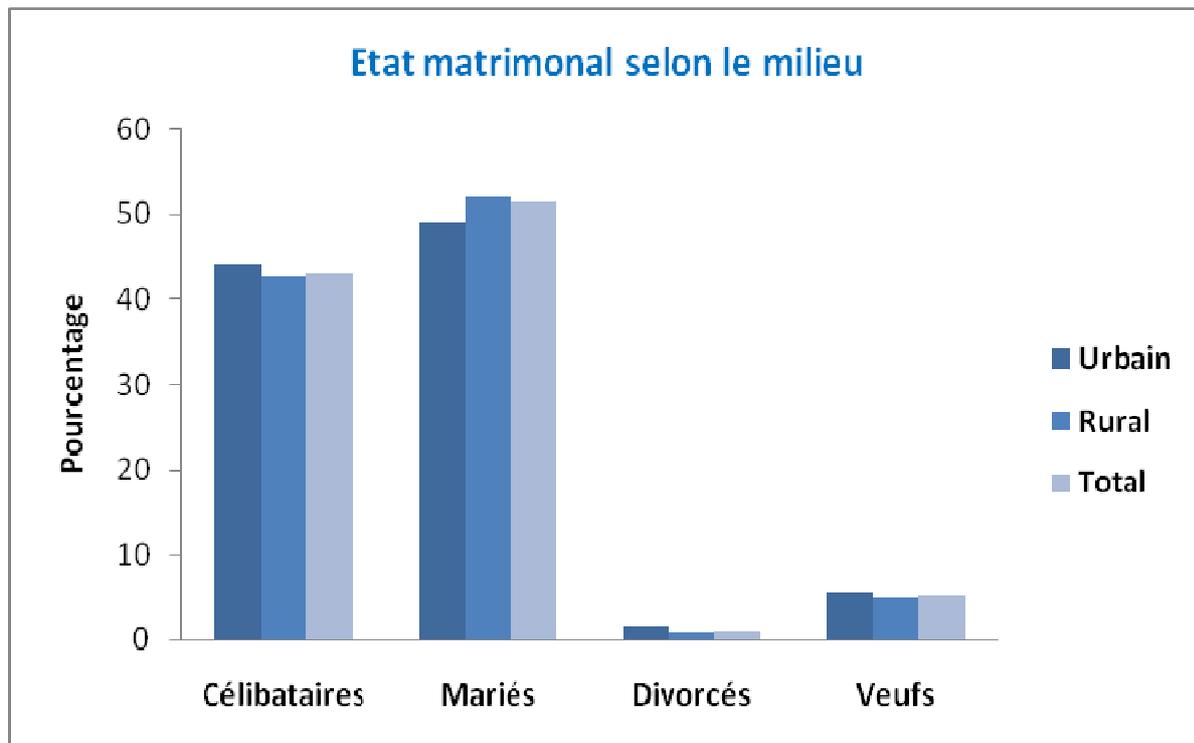
L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio-économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques.

En effet, il apparaît important d'exploiter les résultats fournis par le recensement de 2004 pour bien approcher la situation matrimoniale de la population.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe : RGPH 2004

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Célibataires	50,4	38,4	44,1	46,8	38,5	42,5	47,7	38,5	42,9
Mariés	48,4	49,6	49,0	52,1	51,7	51,9	51,2	51,2	51,2
Divorcés	0,5	2,4	1,5	0,3	1,0	0,7	0,3	1,4	0,9
Veufs	0,7	9,6	5,4	0,8	8,7	4,9	0,8	8,9	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004 H : Hommes ; F : Femmes



Selon le RGPH de 2004, et pour la population âgée de 15 ans et plus, 42,9 % se sont déclarés célibataires se répartissant à concurrence de 47,7 % pour les hommes et 38,5 % pour les femmes.

Ces pourcentages ont tendance à augmenter entre 1994 et 2004. Ils étaient respectivement de 39,2 %, 45,1 % et 33,8 % lors du recensement de 1994. On constate aussi que le pourcentage des célibataires chez les hommes dépasse celui des femmes de 9,2 points. Cette différence entre les deux sexes est constatée aussi bien dans le milieu urbain que rural, 44,1 % dans le premier et 42,5 % dans le deuxième.

De l'autre côté, le pourcentage des mariés a connu une diminution de 3,5 points par rapport à 1994 puisqu'il est passé de 54,7 % à 51,2 % en 2004.

En ce qui concerne la population divorcée et veuve, son effectif reste encore faible puisqu'elle ne constitue que 0,9 % et 5 % en 2004 contre 1 % et 5,1 % en 1994 respectivement pour ces deux catégories de population.

En général, et à travers la répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, le sexe et le milieu de résidence, on constate que :

- Le phénomène de célibat touche les hommes plus que les femmes et il est plus accentué dans le milieu urbain qu'en milieu rural suite aux transformations socio-économiques que connaissent les villes en particulier ;
- Les femmes sont plus touchées par le divorce et le veuvage que les hommes puisque le taux de veuvage chez les femmes constitue 8,9 % contre uniquement 0,8 % chez les hommes et le taux de divorce féminin a atteint 1,4 % contre 0,3 % chez les masculins. Cette situation peut être expliquée entre autres par l'augmentation du taux de mortalité masculine et par la facilité pour les hommes de nouer de nouvelles relations de mariage.

**Pourcentages des célibataires âgés de 15-19 ans ; 20-24 ans et 25-29 ans
selon le sexe et le milieu de résidence : RGPH 2004**

Tranches d'âges	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15 - 19 ans	99,6	93,6	96,6	99,1	90,9	95,0	99,3	91,5	95,4
20 - 24 ans	96,2	70,9	83,0	90,3	63,2	76,2	91,7	65,0	77,8
25 - 29 ans	79,4	47,8	62,2	62,1	46,1	53,8	66,3	46,5	55,9

Source : RGPH 2004

Les proportions des célibataires s'abaissent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Mais ce qui est important à voir c'est le rythme de cette baisse par sexe et par âge.

En effet, le pourcentage des célibataires reste élevé pour les tranches d'âges 15 à 19 ans et 20 à 24 ans (respectivement 95,4 % et 77,8 %). Ce pourcentage est bien supérieur chez les masculins pour la tranche d'âge 20 à 24 ans où il atteint 91,7 % contre 65 % chez les filles.

Ce phénomène de prolongation du célibat est constaté dans les deux milieux puisque à titre d'exemple 53,8 % sont, en 2004, encore en état de célibat pour la tranche d'âge 25 à 29 ans dans le milieu rural.

Cette situation permet aux jeunes une vie célibataire plus longue, ce qui permet aux deux sexes de travailler durant leur jeunesse, de bénéficier de niveaux avancés d'enseignement et de bien planifier leur avenir.

Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,7	1,6	1,9
Féminin	3,5	1,9	2,3
Total	3,1	1,8	2,1

Source : RGPH 2004

L'examen des proportions des célibataires à un âge avancé ou approximativement le taux de célibat définitif fait constater que ce taux est élevé en milieu urbain avec 3,1 % contre 1,8 % dans le milieu rural. Ce taux de 2,1 % au niveau de la région a atteint 3 % au niveau national.

Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	30,8	27,9	28,7	33,0	29,8	30,8
Féminin	26,6	25,2	25,4	27,7	27,4	27,5
Total	28,6	26,3	26,9	30,2	28,8	29,1

Source : RGPHs 1994 et 2004

Parmi les principaux indicateurs que fournit le recensement de la population, on trouve l'indicateur de l'âge moyen au premier mariage qui agit directement sur la nuptialité. Il a atteint 30,8 ans en 2004 pour les hommes et 27,5 ans pour les femmes.

Entre les deux derniers recensements et dans le milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage a connu une progression plus importante chez les hommes que chez les femmes. Il est passé de 30,8 ans à 33 ans pour les masculins et de 26,6 ans à 27,7 ans chez les féminines, soit une augmentation respectivement de 2,2 ans et de 1,1 ans.

Cette tendance à l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage est également constatée dans le milieu rural. En effet, il est passé chez les masculins de 27,9 ans en 1994 à 29,8 ans en 2004, soit une augmentation de 1,9 ans et est passé chez les féminines de 25,2 ans en 1994 à 27,4 ans en 2004, soit une augmentation de 2,2 ans.

II- 5 Fécondité

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population, qui constituent les principales composantes de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Au niveau national, plusieurs enquêtes spécifiques portant sur ce phénomène ont été réalisées, alors qu'au niveau provincial, et en l'absence de statistiques fiables d'état civil, seuls les recensements de la population et de l'habitat permettent d'avoir des indications sur le niveau de fécondité générale, sans pour autant donner des éléments précis sur ses déterminants proches.

Evolution du taux de fécondité (%) par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité

Groupes d'âges	1994			2004		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
15-19 ans	21,8	21,3	21,7	18,8	10,2	16,9
20-24 ans	136,0	92,5	126,5	114,6	69,1	103,7
25-29 ans	206,6	136,3	188,9	147,4	106,5	136,8
30-34 ans	209,6	137,0	189,9	151,7	106,9	139,3
35-39 ans	192,5	109,9	170,0	114,6	68,8	100,7
40-44 ans	104,3	58,1	93,0	55,9	26,1	47,2
45-49 ans	43,6	18,4	38,3	15,0	6,8	12,6
ISF	4,6	2,9	4,1	3,1	2,0	2,8

Source : RGPHs 1994 et 2004

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui exprime le nombre moyen d'enfants par femme a connu une baisse remarquable en passant de 4,1 à 2,8 enfants par femme au niveau de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain où les niveaux de fécondité avaient déjà régressé sensiblement dans le passé.

En effet cet indice est passé dans le milieu rural de 4,6 à 3,1 enfants par femme, soit une baisse relative de 32,6 % alors qu'en milieu urbain, il a enregistré une baisse relative de 31 % en passant de 2,9 à 2 enfants par femme.

L'examen des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les deux derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et qui s'explique, en partie, par l'utilisation accrue des moyens de contraception.

En 2004, les taux de fécondité sont assez faibles avant 20 ans et passent par un maximum vers 30-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide.

Ce schéma est pratiquement le même pour les deux milieux de résidence. On notera par ailleurs que la fécondité rurale est à tous âges, plus importante que la fécondité urbaine.

En général, ces variations des niveaux de fécondité de la population dépendent de tout un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels. Il s'agit entre autres de :

- L'utilisation des moyens de contraception ;
- L'âge moyen au premier mariage qui est lié d'une part à l'allongement de la période de scolarisation, particulièrement pour les femmes, et d'autre part aux effets pervers du développement tels que l'augmentation du chômage et la crise du logement ;
- Le statut de la femme (instruction et activité) qui est également l'un des facteurs de discrimination en matière de comportement sociodémographique.

CHAPITRE 2

SECTEURS SOCIAUX

I- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

I-1 Alphabétisation

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la région.

En 2004, le taux d'analphabétisme dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate a été de 54,8 %, soit plus que la moitié de la population âgée de 10 ans et plus est analphabète. Ce taux est plus élevé que celui marqué dans l'ensemble du Maroc (43 %). Par ailleurs, il cache des disparités entre le milieu de résidence et le sexe. L'analphabétisme est plus accentué dans le milieu rural. 62,1 % de la population rurale âgée de 10 ans et plus est analphabète contre 32,9 % dans le milieu urbain.

Par sexe, les femmes présentent un taux d'analphabétisme plus élevé que les hommes soit 69,7 % contre 38,9 % pour les hommes.

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Sexe	urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,8	45,2	38,9
Féminin	45,0	78,1	69,7
Ensemble	32,9	62,1	54,8

Source : RGPH 2004

Notons que les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence. Mais le taux reste plus important dans le milieu rural où il atteint pour les femmes 78,1 % contre 45,2 % pour les hommes.

I-2 Scolarisation

I-2-1 Scolarisation des enfants

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7-12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

L'examen du tableau ci-dessous qui présente les taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans par sexe et par province, suscite plusieurs commentaires :

- La part des enfants âgés de 7-12 ans scolarisés au niveau régional est estimée, en 2004, à près de 68,9 %, soit un taux inférieur à celui observé au niveau national qui est de 80 %.
- Le taux de scolarisation cache des disparités, parfois importantes, d'une province à l'autre, il est plus élevé dans les provinces de Taza-Guercif 73,6 % suivi de la province d'Al Hoceima avec 72,4 %, alors que celui relatif à Taounate est de 61,4 %. Il cache aussi des écarts entre les deux sexes. Ainsi, ce taux est plus élevé chez les garçons (74,7 %) contre (62,9 %) chez les filles.

➤ Aussi bien au niveau régional qu’au niveau provincial, les taux de scolarisation varient largement par sexe.

**Taux de scolarisation (en %) des enfants de 7-12 ans
par province et sexe en 2004**

Province	Garçons	Filles	Ensemble
Taza-Guercif	78,6	68,5	73,6
Al Hoceima	76,6	67,9	72,4
Taounate	69,4	53,7	61,4
Région	74,7	62,9	68,9

Source : RGPH 2004

I-2-2 Niveau d'étude

L'étude du niveau d'instruction d'une population donnée permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et de déterminer les attitudes et les comportements des individus à l'égard de diverses situations qu'ils rencontrent dans leur vie.

**Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau
d'étude et le milieu de résidence**

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	33,1	61,6	54,5
Préscolaire	2,2	3,3	3,0
Primaire	26,9	23,8	24,6
Collégial	18,0	7,7	10,3
Secondaire	12,6	2,5	5,0
Supérieur	7,2	1,1	2,6
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Malgré les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'enseignement, la répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre la prédominance de ceux qui n'ont aucun niveau avec 54,5 %, suivies des personnes du niveau primaire 24,6 % et collégial avec 10,3 %. Viennent ensuite celles de niveau secondaire avec 5 % et enfin celles qui ont un niveau préscolaire et supérieur avec respectivement 3 % et 2,6 %.

On notera toutefois un retard remarquable en milieu rural. En effet, ceux qui n'ont aucun niveau constituent presque le double de ceux en milieu urbain, soit 61,6 % en milieu rural contre 33,1 % en milieu urbain. A signaler également que l'enseignement secondaire et supérieur ne concernent que respectivement 2,5 % et 1,1 % de la population rurale âgée de 10 ans et plus contre 12,6 % et 7,2 % en milieu urbain.

II- EDUCATION NATIONALE

II-1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue notamment dans le milieu rural, elles affèrent un enseignement de type traditionnel rénové.
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire dans la région de Taza- Al Hoceima- Taounate est évalué à 30333, soit 6,8 % de l'ensemble des enfants préscolarisés au niveau national. Cet effectif est réparti à raison de 68 % pour l'enseignement coranique soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 32 % pour l'enseignement préscolaire moderne.

II-1-1 Enseignement préscolaire coranique

Au niveau de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, cet enseignement a accueilli au titre de l'année 2012-2013 un effectif d'enfants de 14042 dont les filles représentent 31,8 %, encadré par un effectif de 714 éducateurs.

Enseignement préscolaire coranique

2012-2013

Province	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Taza	8921	2841	436
Guercif	236	88	5
Al Hoceima	-	-	-
Taounate	4885	1535	273
Région	14042	4464	714
National	444516	178359	25382

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II-1-2 Enseignement préscolaire moderne

L'effectif des élèves qui ont fréquenté les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la région est évalué à 6975 au titre de l'année scolaire 2012-2013, soit presque 3 % de l'ensemble des enfants de l'enseignement préscolaire moderne à l'échelle nationale. Ils ont été encadrés par 292 éducateurs.

Enseignement préscolaire moderne

2012-2013

Province	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Taza	2360	1163	100
Guercif	579	255	44
Al Hoceima	1414	708	53
Taounate	2622	1203	95
Région	6975	3329	292
National	236499	113335	12721

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II-2 Enseignement primaire et collégial public

II-2-1 Enseignement primaire public

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2012-2013 était de 225217 élèves. Par milieu de résidence, le nombre des élèves en milieu urbain représente 23,1 % du total des élèves contre 76,9 % en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par une légère différence entre les deux sexes. L'effectif des élèves de sexe féminin représente 47,4 %, soit un taux inférieur à celui enregistré chez le sexe masculin 52,6 %.

Répartition des élèves par milieu et par sexe

2012-2013

Province	Urbain		Rural		Urbain + Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza	17837	8682	42836	20180	60673	28862
Guercif	11594	5503	15111	7191	26705	12694
Al Hoceima	12388	5846	33641	16107	46029	21953
Taounate	10146	4784	81664	38389	91810	43173
Région	51965	24815	173252	81867	225217	106682

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

En matière d'infrastructure scolaire et pour l'année scolaire 2012-2013, la région comptait 525 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 78,8 % en milieu rural, et 1319 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99,2 %).

Le nombre moyen d'élèves par classe est évalué à 25,7 élèves soit 30,7 élèves en milieu urbain et 24,5 élèves en milieu rural.

Infrastructure scolaire de l'enseignement primaire public

2012 -2013

Province	Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région	
Etablissements	Urbain + Rural	154	54	138	179	525
	Rural	113	37	102	162	414
Satellites	Urbain + Rural	353	145	321	500	1319
	Rural	353	145	316	494	1308
Salles	Urbain + Rural	1934	683	1509	2250	6376
	Rural	1425	478	1138	2055	5096
Classes	Urbain + Rural	2488	947	1949	3370	8754
	Rural	1902	626	1485	3048	7061

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 8871 enseignants dont 40,2 % sont des femmes.

Le personnel enseignant dans le milieu rural s'élève à 7109, soit 80,1 % de l'effectif total des instituteurs de la région, dont 36,7 % sont des femmes.

Personnel enseignant selon le sexe et le milieu de résidence

2012 -2013

Province	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Femme	Total	Femme
Taza	2559	1117	1944	749
Guercif	926	376	602	221
Al Hoceima	2030	852	1533	603
Taounate	3356	1224	3030	1038
Région	8871	3569	7109	2611

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II-2-2 Enseignement secondaire collégial public

Au titre de l'année scolaire 2012-2013, il a été accueilli au niveau de la région, un effectif de 74598 élèves de l'enseignement secondaire collégial public dont 38,6 % sont des filles. Cet effectif paraît, certes, réduit par rapport à celui de l'enseignement primaire. Ceci s'explique entre autres par la sélection qui s'opère tout au long de ce cycle et par sa courte durée et l'abondance scolaire.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont légèrement plus élevés (52,4 % du total des élèves au collégial de la région).

Toutefois, en milieu rural les filles semblent être moins représentées dans ce cycle d'enseignement avec un taux de 34 %.

**Elèves fréquentant l'enseignement secondaire collégial public
selon le sexe et le milieu de résidence**

2012 -2013

Province	Urbain		Rural		Urbain + Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza	14713	6519	9827	3273	24540	9792
Guercif	7296	2938	2218	661	9514	3599
Al Hoceima	7779	3726	6693	2310	14472	6036
Taounate	9287	3543	16785	5828	26072	9371
Région	39075	16726	35523	12072	74598	28798

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

En termes d'infrastructure scolaire, le nombre d'établissements de la région s'élève à 110 dont 67,3 % en milieu rural.

Ces établissements abritent 2031 classes et 1699 salles dont respectivement 983 et 828 en milieu rural.

Infrastructure scolaire de l'enseignement secondaire collégial public

2012 -2013

Equipements	Milieu	Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Etablissements	Urbain + Rural	30	8	32	40	110
	Rural	18	4	22	30	74
Salles	Urbain + Rural	541	157	458	543	1699
	Rural	228	42	228	330	828
Classes	Urbain + Rural	666	229	433	703	2031
	Rural	268	60	209	446	983

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Quant au personnel enseignant, son effectif est de 3028 professeurs dont 35,5 % sont des femmes.

Si le milieu rural englobe 80,1 % du corps enseignant du primaire public, seulement 48 % des enseignants du collégial y exercent.

Personnel enseignant selon le sexe et le milieu de résidence

2012 -2013

Province	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza	1005	385	409	160
Guercif	310	107	87	33
Al Hoceima	711	252	329	114
Taounate	1002	330	629	210
Région	3028	1074	1454	517

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II-3 Enseignement primaire et collégial privé

Le secteur de l'enseignement primaire et collégial privé au niveau de la région reste encore peu développé et donc beaucoup d'efforts restent à faire pour développer ce secteur.

Concernant l'enseignement primaire privé, l'effectif global des élèves au titre de l'année scolaire 2012-2013 était de 7293 dont 45,2 % sont des filles. L'analyse des données par province révèle une prédominance de la province de Taza avec un effectif qui constitue 51,1 % du total des élèves de la région.

Contrairement au primaire, le collégial n'accueille que 1059 élèves dont 48,8 % sont de sexe féminin.

Ce secteur reste plus développé dans la province de Taza qui abrite plus de 62 % des collégiens de la région. En revanche, la province de Taounate n'abrite que 6,1 %.

Répartition des élèves et des établissements par cycle du secteur privé

2012 -2013				
Province	Cycle	Total	Féminin	Etablissements
Taza	primaire	3726	1707	16
	Collégial	659	331	6
Guercif	primaire	1400	622	8
	Collégial	134	74	3
Al Hoceima	primaire	845	366	4
	Collégial	201	83	3
Taounate	primaire	1322	605	9
	Collégial	65	29	2
Région	primaire	7293	3300	37
	Collégial	1059	517	14

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II-4 Enseignement secondaire qualifiant public

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Cette phase conduit à l'obtention du baccalauréat qui ouvre la voie à l'enseignement supérieur ou à défaut l'accès à la formation professionnelle.

Au titre de l'année 2012-2013, l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant, au niveau de la région, était de 39825 dont 41,9 % sont des filles.

La répartition des élèves de la région par milieu montre un avantage du milieu urbain qui abrite 83,4 % du total des élèves de la région alors que le milieu rural n'abrite que 16,6 %.

Par province, on constate que l'effectif des élèves est plus élevé au niveau de la province de Taza avec 38,9 % contre 30,1 % à Taounate, 18,6 % à Al Hoceima et 12,4 % à Guercif.

Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public selon le milieu et le sexe

2012 -2013

Province	Urbain		Rural		Urbain + Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza	13848	6255	1643	643	15491	6898
Guercif	4947	1983	-	-	4947	1983
Al Hoceima	6240	3186	1165	361	7405	3547
Taounate	8182	2982	3800	1276	11982	4258
Région	33217	14406	6608	2280	39825	16686

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Concernant l'infrastructure scolaire, la région dispose de 49 lycées regroupant 1060 classes et 910 salles.

Le nombre d'élèves par classe dans la région est de 37,6 élèves, soit un chiffre très proche de celui enregistré au niveau national (37,1 élèves par classe).

Personnel enseignant et établissements selon le milieu de résidence et les provinces

2012 -2013

Province		Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région	
Enseignants	Urbain + Rural	Total	693	205	441	519	1858
		Féminin	186	67	115	149	517
	Rural	Total	79	-	85	160	324
		Féminin	25	-	24	61	110
Etablissements	Lycées	U+R	17	4	15	13	49
		Rural	4	-	4	7	15
	Classes	U+R	391	116	232	321	1060
		Rural	46	-	43	109	198
	Salles	U+R	333	79	259	239	910
		Rural	50	-	61	85	196

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II- 5 Enseignement secondaire qualifiant privé

L'enseignement secondaire qualifiant privé est encore à son état embryonnaire dans la région avec seulement 8 établissements. L'effectif total des élèves inscrits dans ce secteur est de 540, soit 0,7 % du total national.

Toutefois, on note une importante dominance en faveur de la province de Taza avec un taux de 74,6 % du total des élèves contre 11,8 % pour la province de Guercif, 10,2 % pour la province d'Al Hoceima et 3,3 % pour celle de Taounate. Les filles ne constituent que 202 élèves soit 37,4 % du total des élèves de la région.

Elèves fréquentant l'enseignement secondaire qualifiant privé par province

2012-2013

Province	Total	Féminin	Etablissements
Taza	403	163	5
Guercif	64	18	1
Al Hoceima	55	19	1
Taounate	18	2	1
Région	540	202	8

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

II- 6 Enseignement supérieur

La région dispose d'une faculté polydisciplinaire à Taza relevant de l'université Mohammed Ben Abdellah de Fès et une école nationale des sciences appliquées à Al Hoceima qui est rattachée à l'université Mohammed 1^{er} d'Oujda.

L'effectif des étudiants des deux établissements a atteint 11320 étudiants au titre de l'année 2012-2013 dont 47,5 % sont des filles.

La faculté polydisciplinaire à Taza abrite 10623 étudiants, soit plus de 93 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur dont 47,7 % sont des filles.

Effectif des étudiants inscrits aux établissements de l'enseignement supérieur

2012-2013

Etablissement	Masculin	Féminin	Total
Faculté polydisciplinaire à Taza	5551	5072	10623
Ecole nationale des sciences appliquées à Al Hoceima	389	308	697
Total	5940	5380	11320

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

III- FORMATION

III-1 Formation pédagogique

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dispose d'un centre régional des métiers d'éducation et de formation à Taza. Ce centre a accueilli 330 stagiaires en éducation physique au cours de l'année 2011-2012 dont 26,3 % sont des filles.

La région dispose également de deux centres de formation des professeurs du primaire au niveau des provinces de Taza et d'Al Hoceima. Ces deux centres ont accueilli 124 stagiaires au titre de l'année 2011-2012 dont 38,7 % sont des filles. Leur formation est assurée par 39 formateurs.

Par province, Taza abrite 64,5 % du total des stagiaires et la province d'Al Hoceima 35,5%.

Effectif des stagiaires professeurs du primaire par centre de formation

2011-2012

Province	Masculin	Féminin	Total	Corps enseignant
Al Hoceima	24	20	44	14
Taza	24	56	80	25
Total	48	76	124	39

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

III-2 Formation professionnelle

L'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

Au niveau de la région, le nombre de bénéficiaires de la formation professionnelle dans les centres publics, comme le montre le tableau ci-dessous, s'est élevé au cours de l'année scolaire 2012-2013 à 5196 personnes, ce qui représente plus de 2,3 % de l'ensemble des bénéficiaires à l'échelle nationale.

Selon les branches de formation, on note la prédominance du cycle de qualification avec un taux de 35,9 % suivi par le cycle de techniciens (33,7 %) puis par la branche des techniciens spécialisés (19,6 %) et la branche de spécialisation (10,7 %).

La structure par province révèle une certaine concentration des effectifs des stagiaires dans la province de Taza (42,1 %).

En ce qui concerne la formation professionnelle privée, elle a connu une croissance rapide et notable vu les facilités et les avantages accordés par l'Etat. Pourtant, la région est loin d'échapper à certains problèmes confrontés à l'échelle nationale, notamment la difficulté d'insertion des jeunes lauréats et l'inadéquation de certains profils aux besoins spécifiques du tissu économique régional.

Au titre de l'année 2012-2013, le secteur privé a accueilli un effectif de 1074 bénéficiaires. La répartition par branche révèle une prédominance du niveau du technicien (31,5 %) et le niveau de spécialisation (25,8 %).

Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle par niveau et par province

2012-2013

Province	Spécialisation	Qualification	Technicien	Techniciens spécialisés	Total
Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle : Secteur public					
Taza	232	497	858	603	2190
Guercif	128	305	165	59	657
Al Hoceima	81	374	526	246	1227
Taounate	117	692	201	112	1122
Région	558	1868	1750	1020	5196
Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle : Secteur privé					
Région	277	242	338	217	1074

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

IV- ACTIVITE ET EMPLOI

IV- 1 Taux d'activité

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2012, 50,9 % de la population âgée de 15 ans et plus, au niveau de la région, est active. Ce taux d'activité cache des disparités entre les deux milieux de résidence (40,1 % en milieu urbain contre 54,7 % en milieu rural) et les deux sexes (79,1 % pour les hommes contre 22,9 % chez les femmes).

Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence

Année 2012			
Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actifs occupés	124362	543365	667727
Chômeurs	22489	22675	45164
Ensemble des Actifs	146851	566040	712891
Ensemble des Inactifs	219599	467945	687544
Total	366450	1033985	1400435

Source : Direction de la Statistique –HCP

Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence

Année 2012			
Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	68,4	82,8	79,1
Féminin	12,9	26,5	22,9
Région	40,1	54,7	50,9

Source : Direction de la Statistique –HCP

La répartition par tranche d'âge montre que les classes d'âge 25 à 34 ans et 35 à 44 ans sont les plus actives (respectivement 61,7 % et 62,8 %) comparativement avec les deux autres tranches d'âge.

Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

Année 2012					
Milieu	15 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	26,2	55,2	54,3	32,6	40,1
Rural	46,8	63,9	66,6	49,7	54,7
Ensemble	42,0	61,7	62,8	44,9	50,9

Source : Direction de la Statistique –HCP

IV- 2 Taux de chômage

En 2012, au niveau de la région Taza – Al Hoceima – Taounate, environ 6,3 % de la population active était en chômage. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est ainsi plus important en milieu urbain (15,3 %) qu'en milieu rural (4 %) et plus important chez les masculins (6,7 %) que chez les femmes (4,9 %).

Ainsi et à l'instar de l'ensemble des régions du Royaume, le chômage dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate est un phénomène plutôt urbain que rural et touche davantage les femmes en milieu urbain (24,6 %) alors qu'en milieu rural, les hommes sont les plus touchés soit 4,8 % contre 1,5 % chez les femmes.

Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon le sexe et le milieu de résidence

Année 2012

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	13,5	4,8	6,7
Féminin	24,6	1,5	4,9
Région	15,3	4,0	6,3

Source : Direction de la Statistique –HCP

L'analyse des résultats par tranche d'âge montre que la fraction d'âge la plus touchée par ce phénomène est celle dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans (13 %). Elle est suivie par la tranche d'âge 25-34 ans avec un taux de 7,6 %. La tranche d'âge 35 ans et plus semble être la moins touchée par ce fléau.

Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

Année 2012

Milieu	15 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	33,8	21,5	7,4	2,3	15,3
Rural	9,5	3,6	1,4	0,5	4,0
Ensemble	13,0	7,6	2,9	0,9	6,3

Source : Direction de la Statistique –HCP

D'après le tableau ci-dessous, le chômage touche plus la catégorie des niveaux supérieurs avec un taux de 28,9 %. Il semble donc que les diplômés supérieurs trouvent plus de difficultés à accéder au marché du travail ce qui nécessite un effort de la part de toutes les composantes de la société pour résoudre ce problème notamment l'Etat et le secteur privé.

Taux de chômage selon le niveau du diplôme et le milieu de résidence

Année 2012

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Ensemble
Urbain	6,4	23,0	23,5	15,3
Rural	1,6	12,5	44,7	4,0
Ensemble	2,2	16,4	28,9	6,3

Source : Direction de la Statistique –HCP

IV- 3 Population active occupée selon les secteurs économiques

Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activités économiques et le milieu de résidence

Année 2012

Milieu	Agriculture forêt et pêche	Industrie	Bâtiments et travaux publics	Services	Ensemble
Urbain	14719	11121	26536	71986	124362
Rural	460124	10379	28203	44659	543365
Ensemble	474843	21500	54739	116645	667727

Source : Direction de la Statistique –HCP

Le secteur de l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche demeure le premier pourvoyeur d'emploi au niveau de la région (71,1 %). En seconde position se trouve les services (17,5 %). Le bâtiment et l'industrie quand à eux absorbent respectivement 8,2 % et 3,2 % des actifs occupés.

En milieu urbain, le secteur des services absorbe la grande partie de la population active occupée (57,9 %) alors qu'en milieu rural c'est bien évidemment le secteur de l'agriculture, forêt et pêche qui absorbe la majorité de cette population (84,7 %).

V- SANTE

La santé constitue une préoccupation fondamentale dans toute société. Son niveau et sa qualité reflètent le bien être de la population. Elle dépend dans une large mesure de l'importance et de la répartition des infrastructures sanitaires et de l'encadrement médical.

V- 1 Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructures sanitaires, la région dispose en 2013 de :

- 6 hôpitaux généraux et un hôpital spécialisé;
- 19 centres de santé urbains sans lits d'accouchement (CSU) et 9 CSU avec lits pour accouchement ;
- 80 dispensaires ruraux ;
- 118 centres de santé ruraux dont 44 avec lits pour accouchement.

Répartition des hôpitaux et de nombre de lits par province

Juillet 2013

Province	Hôpitaux généraux	Hôpitaux spécialisés	Nombre de lits hôpitaux généraux	Nombre de lits hôpitaux spécialisés
Taza	1	-	317	-
Guercif	1	-	45	-
Al Hoceïma	2	1	488	37
Taounate	2	-	115	-
Région	6	1	965	37
National	105	38	20545	7202

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Le nombre d'hôpitaux généraux dans la région est de 6 avec une capacité hospitalière de l'ordre de 965 lits ce qui constitue 4,7 % de celles des hôpitaux généraux au niveau national. On note aussi l'existence d'un hôpital spécialisé à Al Hoceima d'une capacité de 37 lits.

La région dispose aussi, au titre de l'année 2013, de 80 dispensaires ruraux et de 118 centres de santé rural dont 37,3 % sont avec lits pour accouchement. La région comprend aussi 28 centres de santé urbains dont 32,1 % sont avec lits pour accouchement. La répartition de cette infrastructure par province est donnée dans le tableau ci-dessous.

Infrastructure sanitaire publique de la région

Juillet 2013

Province	CSU		Dispensaire rural	CSR	
	SLA	ALA		CSLA	CALA
Taza	8	3	28	20	14
Guercif	3	-	10	3	6
Al Hoceima	6	3	16	17	14
Taounate	2	3	26	34	10
Région	19	9	80	74	44

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

C.S.R : Centre de Santé Rural

C.S.U : Centre de Santé Urbain

C.S.U.L.A : Centre de Santé Urbain avec Lits pour Accouchement.

C.A.L.A : Centre de Santé avec Lits pour Accouchement

S.L.A : Sans Lits pour Accouchement.

V- 2 Encadrement médical et paramédical

Répartition du corps médical et paramédical selon les provinces

Juillet 2013

Corps médical et paramédical	Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Médecins secteur public	107	23	142	69	341
Médecins secteur privé	47	14	38	22	121
Dentistes secteur privé^(*)	24	7	11	6	48
Infirmiers secteur public	319	79	345	265	1008
Adjoints de Santé Diplômés	389	97	403	305	1194
Adjoints de Santé Brevetés	159	21	112	17	309
Total du corps paramédical	548	118	515	322	1503

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

(*) Données de l'année 2012

Le nombre de médecins a atteint en 2013 au niveau de la région 462 médecins, dont 73,8 % exercent dans le secteur public. La répartition par province donne un avantage à la province d'Al Hoceima qui contient près de 39 % de l'ensemble des médecins exerçant dans la

région, suivi par la province de Taza (33,3 %) et la province de Taounate (19,7 %) et enfin la province de Guercif avec 8 % des médecins au niveau régional.

Les infirmiers publics sont au nombre de 1008 infirmiers répartis entre la province d'Al Hoceima (34,2 %), la province de Taza (31,6 %), Taounate (26,3 %) et la province de Guercif avec 7,8 %. Pour les dentistes privés, ils sont au nombre de 48. La moitié d'eux exercent dans la province de Taza.

Le corps paramédical public de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate est constitué de 1503 adjoints de santé dont près de 80 % sont des adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes. Leur répartition par province fait ressortir un effectif important au niveau de la province de Taza, soit un taux de 36,5 % du total du corps paramédical régional suivi par la province d'Al Hoceima (34,3 %) et la province de Taounate (21,4 %) et en fin la province de Guercif (7,8 %).

VI- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les régions du Royaume, la région de Taza-Al Hoceima-Taounate offre à ses habitants un certain nombre de terrains de sports, foyers féminins, jardins d'enfants, centres d'accueil, maisons de jeunes,...

VI-1 Infrastructures sportives

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dispose de nombreux terrains de sports dont une grande part est constituée par des terrains de football comme le montre le tableau suivant :

Equipements sportifs

Année 2011

Nature d'infrastructures	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Football	11	13	5	29
Hand-ball	2	5	1	8
Volley-ball	2	5	1	8
Basket-ball	1	5	1	7
Salle de sport	2	3	1	6
Stade d'Athlétisme	1	1	-	2
Piscine	2	2	-	4
Total	21	34	9	64

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

La province d'Al Hoceima absorbe à elle seule plus que la moitié des terrains de sport dans la région soit 53,1 %, alors que la province de Taounate dont la population représente plus que le tiers de la population de la région ne dispose que de 9 terrains de sport, soit 14 % de l'ensemble des terrains de sport au niveau de la région.

VI-2 Etablissements socioculturels

VI-2-1 Foyers féminins

La région disposait en 2012 de 28 foyers féminins soit 9,1 % du total national. Le nombre de bénéficiaires était de l'ordre de 760 personnes dans le cadre des activités normales et 2562 dans le cadre des activités de rayonnement. Leur encadrement est assuré par 56 encadrants.

Foyers féminins de la région

Année 2012

Province	Nombre de foyers	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités normales	Activités de rayonnement
Taza	8	25	293	1191
Guercif	3	10	276	700
Al Hoceima	9	9	-	490
Taounate	8	12	191	181
Total	28	56	760	2562

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

VI-2-2 Jardins d'enfants

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate disposait en 2012 de 29 jardins d'enfants qui se répartissent entre les quatre provinces comme suit : 10 à Taza, 8 à Al Hoceima, 8 à Taounate et 3 à Guercif. Ces établissements ont accueilli 736 enfants dans le cadre des activités institutionnelles et 9000 enfants pour les activités éducatives de rayonnement.

Activités des jardins d'enfants

Année 2012

Province	Nombre d'établissements	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités institutionnelles	Activités éducatives de rayonnement
Taza	10	17	189	1572
Guercif	3	12	121	1161
Al Hoceima	8	13	219	2504
Taounate	8	11	207	3763
Total	29	53	736	9000

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

VI-2-3 Activités en faveur des jeunes

➤ Maisons de jeunes

Le nombre de maisons de jeunes dans la région a atteint en 2012, un chiffre de 37 établissements, soit 6,6 % du total national. La province de Taza en abrite 40,5 %.

Le nombre de jeunes bénéficiaires des activités de la région était de l'ordre de 266745 participants dont 56,8 % ont participé aux activités normales et 43,2 % dans des activités de rayonnement.

Activités des maisons de jeunes

Année 2012

Province	Nombre d'établissements	Nombre de participants		
		Activités normales	Activités de rayonnement	Total
Taza	15	39503	31302	70805
Guercif	3	47461	31461	78922
Al Hoceima	11	28733	20732	49465
Taounate	8	35777	31776	67553
Total	37	151474	115271	266745

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

➤ Centres d'accueil des jeunes

La région ne dispose que de deux centres d'accueil à Taza et à Al Hoceima. Le premier se trouve à Oued Amlil dans la province de Taza avec une capacité d'hébergement de 60 lits, il a reçu 382 visiteurs en 2012. Le deuxième se trouve à Al Hoceima et dispose de 60 lits, il a accueilli 499 visiteurs en 2012.

➤ Colonies de vacances

Il s'agit d'une activité essentielle de l'action déployée en faveur des jeunes. En effet, outre l'organisation des loisirs d'une manière bénéfique, les colonies de vacances assurent un rôle de formation qui permet l'épanouissement des participants notamment dans la période de l'été. A noter que 2281 jeunes ont participé aux colonies de vacances de l'été de 2012, soit 1,7 % du total national. 49,9 % d'entre eux sont de la province de Taza.

Participants aux colonies de vacances (activités d'été) selon les provinces

Année 2012

Province	Total des participants
Taza	1138
Guercif	296
Al Hoceima	417
Taounate	430
Région	2281
National	133910

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

VII- ENTRAIDE NATIONALE

Le développement d'un pays ne dépend pas uniquement de sa capacité de production. L'état des relations et les comportements des différents groupes spéciaux y jouent également un rôle fondamental.

Dans ce cadre, l'entraide nationale intervient par des actions diversifiées pour le développement de la vie sociale, notamment la protection de la famille, l'aide sociale et l'action sociale en faveur de l'enfance, de l'adolescence, des handicapés et des personnes âgées, etc...

Afin de s'acquitter de ses différentes missions, l'entraide nationale déploie une infrastructure importante et des instruments appropriés. Le tableau ci-après montre les différents établissements au niveau régional.

Effectif des centres, des moniteurs et des bénéficiaires dans le cadre des activités de l'Entraide Nationale

Année 2012

Etablissements	Nombre d'établissements	bénéficiaires	Encadrants
Centres d'éducation et de formation	63	11619	119
Centres de formation professionnelle	3	114	1
Etablissements de protection sociale	93	5925	549
Jardins d'enfants	35	932	52
Centres pour handicapés	3	163	25
Coopératives Yousoufia des paralytiques et organisations Alaouites pour la protection des malvoyants	9	205	1
Centres dar al mouaten	6	1075	29
Espaces d'alphabétisation	36	1594	45

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

En 2012, la région disposait de 63 centres d'éducation et de formation et de 3 centres de formation professionnelle. Le nombre de bénéficiaires était respectivement de 11619 et 114, encadrés respectivement par 119 et 1 encadrants.

La région dispose aussi de 93 établissements de protection sociale dont bénéficient 5925 personnes encadrées par 549 encadrants.

Les jardins d'enfants reliés à l'Entraide Nationale sont au nombre de 35 établissements abritant 932 bénéficiaires encadrés par 52 encadrants.

Pour le soutien des handicapés, la région met à la disposition de cette catégorie de la population 3 centres avec 25 encadrants en plus de 9 coopératives yousoufia des paralytiques et organisations alaouites pour la protection des malvoyants.

La région disposait aussi en 2012 de 6 centres dar al mouaten et de 36 espaces d'alphabétisation au profit respectivement de 1075 et 1594 bénéficiaires.

VIII- JUSTICE

Le secteur de la justice revêt une importance majeure pour l'Etat qui n'a cessé de mener un ensemble d'actions de réorganisation du secteur pour qu'il soit capable d'accompagner l'accroissement démographique et le développement des rapports civils, commerciaux et professionnels.

Au cours de l'année 2012, les activités des tribunaux de première instance de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate ont concerné 176274 affaires dont 51,2 % sont des affaires civiles et 48,8 % sont des affaires pénales. Les affaires jugées ont constitué 41,4 % du total des affaires, celles enregistrées 42,6 % et le reste sont des affaires en instance avec 16 %.

Activités des tribunaux de première instance

Année 2012

Types d'affaires	Ressort de la cours d'appel de Taza		Ressort de la cours d'appel d'Al Hoceima	Ressort de la cours d'appel de Fés	Total
	Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	
Affaires civiles					
Enregistrées	13684	6751	7187	12102	39724
Jugées	13243	7334	7681	10995	39253
En Instance	3760	1251	2471	3831	11313
Affaires pénales					
Enregistrées	11990	6107	6843	10503	35443
Jugées	9922	5602	7302	10950	33776
En Instance	4882	2124	2707	7052	16765

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

En ce qui concerne les activités des cours d'appel. En 2012, elles ont concerné 14955 affaires dont 60,4 % sont des affaires pénales et 39,6 % sont des affaires civiles. Les affaires jugées ont constitué 44,1 % du total des affaires, celles enregistrées 39,1 % et le reste sont des affaires en instance (16,8 %).

Activités des cours d'appel

Année 2012

Types d'affaires	Taza	Al Hoceima	Total
Affaires civiles			
Enregistrées	1428	850	2278
Jugées	1532	760	2292
En Instance	804	551	1355
Affaires pénales			
Enregistrées	2258	1311	3569
Jugées	2902	1401	4303
En Instance	598	560	1158

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

CHAPITRE 3

SECTEURS PRODUCTIFS

I – AGRICULTURE ELEVAGE ET PECHE

I – 1 - Agriculture : base de l'économie régionale

Il est plus juste de parler d'une région de production à dominante agricole que de « vocation » agricole même si les potentialités sont réelles et importantes. La région est caractérisée par une extrême variabilité sur les plans topographique, climatiques et édaphique. Les différentes provinces sont à caractère principalement rural et agricole, même si certaines composantes territoriales n'affichent guère de vocation agricole affirmée, comme c'est le cas de la façade méditerranéenne, à l'exception de certaines localités d'irrigation privilégiées (Nekkor, Rhiss).

La région ne devient franchement propice à l'activité agricole qu'à partir du piémont de la chaîne rifaine jusqu'à Taza.

➤ Structures agricoles

Répartition des terres selon les provinces

Année 2012

Province	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Superficie Agricole Utile (S.A.U en Ha)		
			Superficie irriguée	Superficie non irriguée	Total
Al Hoceima	31041	512102	16029	157371	173400
Taza-Guercif	53736	368034	20375	283576	303951
Taounate	70692	530325	9402	347287	356689
Total	155469	1410461	45806	788234	834040

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

La superficie totale de la région est de 2354350 ha dont plus de 35 % en SAU, soit une superficie de 834040 ha.

Par province, la SAU à Taounate est la plus grande et constitue près de 42,8 % de la SAU régionale.

La SAU est cultivée en bour à hauteur de 94,5 % et 5,5 % en irriguée. Près de la moitié des zones irriguées sont dans les provinces de Taza-Guercif (44,5%), 35% dans celle d'Al Hoceima et 20,5 % dans la province de Taounate.

Il est possible de distinguer, sur le plan de la mise en valeur des ressources agricoles, deux grands ensembles :

↳ La zone septentrionale est principalement montagneuse. Elle est dotée d'une topographie défavorable qui la rend en partie enclavée mais dispose d'une pluviométrie importante, à l'exception de la façade orientale, quoique les sols demeurent peu favorables. Le périmètre d'Al Hoceima est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

↳ La zone méridionale (Taounate, Taza-Guercif) dispose de sols favorables pour la culture en bour. C'est une région de céréaliculture relativement riche. L'arboriculture, en particulier l'olivier, domine sur les sommets des collines.

➤ Des exploitations de petites tailles

Statut juridique de la superficie agricole utile par province (en Ha)

Année 2012

Province	Melk et assimilé	Collectif	Habous	Guich	Domaine de l'Etat	Total
Al Hoceima	172081	343	953	0	23	173400
Taza-Guercif	229133	69718	1211	267	3622	303951
Taounate	350317	1838	1207	4	3323	356689
Total	751531	71899	3371	271	6968	834040

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

Le statut juridique des terres montre une prédominance des terres Melk (90%). La part des terres Habous, Guich et domaniales est faible mais les terres collectives occupent 8,6% de la superficie totale.

La région comptait en 2012, 155469 exploitations agricoles dont 45,5 % sont concentrées dans la province de Taounate, 34,6 % dans les provinces de Taza-Guercif et 19,9 % dans la province d'Al Hoceima.

Les exploitations agricoles sont dominées par la petite exploitation. En effet, les propriétés de moins de 5 ha représentent plus de 75 % du total des exploitations de la région.

Du point de vue de la répartition spatiale des exploitations agricoles, la province de Taounate compte à elle seule 45,5 % du total des exploitations agricoles de la région, suivie de Taza-Guercif avec 34,6 % et Al Hoceima avec 19,9 %.

A la faiblesse de la taille des exploitations s'ajoute le problème du morcellement. Le nombre de parcelles par exploitation est de 9 au niveau régional et varie de 16 parcelles dans la province d'Al Hoceima à 7 dans les provinces de Taza,Guercif et Taounate.

➤ L'occupation des sols

L'occupation moyenne des sols dans la région se présente comme suit :

- ↳ 53,9 % de la SAU est réservée aux **cultures céréalières**.
- ↳ 32,7 % de la SAU est consacrée aux **plantations fruitières**. En effet, la région abrite un patrimoine arboricole d'olivier, d'amandier et de figuier.
- ↳ Les **légumineuses** occupent 9,9 % de la SAU.
- ↳ Le pourcentage des **cultures fourragères** est de 3 % de la SAU.
- ↳ Moins de 1% de la SAU est consacrée au **maraîchage**.

➤ Cultures céréalières

Durant la campagne agricole 2011/2012, la culture céréalière a occupé une superficie d'environ 543000 ha, soit 10,4 % de la superficie nationale destinée à ce type de culture. La production réalisée est de plus de 6 millions qx de céréales, soit 11,5 % de la production nationale.

Quand au rendement moyen, il a atteint 11,2 qx/ha au niveau de la région, un chiffre qui est relativement supérieur à celui réalisé au niveau national 10,2 qx/ha.

Culture céréalière

2011-2012

Province	Production en milliers de qx	Superficie en milliers de ha	Rendement moyen en Qx/Ha
Taza-Guercif	1 892,6	180,5	10,5
Al Hoceima	1 118,5	94,1	11,9
Taounate	3 081,8	268,4	11,5
Région	6 092,8	543	11,2
National (*)	53 011,9	5 216,8	10,2

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

(*)Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

➤ Légumineuses

Durant la campagne agricole 2011-2012, la région de Taza-Al Hoceima-Taounate a réalisé une production de 665000 quintaux de légumineuses dont 51,7 % appartient à la province de Taounate. Cette production est dominée par les fèves à raison de 93,1%. Les petits pois et les lentilles quand à eux, ne représentent qu'une petite partie.

Le rendement moyen a atteint 6,6 qx/ha au niveau de la région, un chiffre qui est relativement inférieur à celui réalisé au niveau national 6,9 qx/ha.

Au niveau provincial, la production est plus importante dans les provinces de Taounate et de Taza-Guercif qui cultivent une superficie de légumineuses plus grande. Quant au rendement moyen, il reste identique pour les provinces de Taza-Guercif et Al Hoceima, alors qu'il est inférieur à la moyenne régionale pour la province de Taounate.

Culture des légumineuses

2011-2012

Province	Production en milliers de qx	Superficie en milliers d'ha	Rendement moyen en Qx/Ha
Taza-Guercif	263	33,56	7,8
Al Hoceima	58	7,4	7,8
Taounate	344	59	5,8
Région	665	99,96	6,6
National (*)	2 703,3	389,4	6,9

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

(*)Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

I – 2 – Ressource sylvicole : la forêt

Le caractère montagneux confère à la région une vocation forestière de première importance.

Les superficies couvertes par les essences forestières naturelles représentent 25,1% de la superficie globale régionale et constituent 6,6 % de la superficie forestière nationale.

Les provinces de Taza-Guercif disposent de la superficie forestière la plus importante, soit près de 70 % de la superficie forestière régionale.

La superficie reboisée au niveau de la région a atteint à l'issue de la campagne 2011-2012, 7853 ha soit 17,4 % de la superficie nationale de reboisement. Plus de 80 % est réalisé dans les provinces de Taza-Guercif.

La région se caractérise ainsi par sa biodiversité et par son potentiel cynégétique. En plus de son rôle pour ce qui est de la protection des sols et des éco-systèmes montagneux, la forêt constitue un complément de revenu (énergie, pâturage, ...), une source de matière première pour l'industrie et de plus en plus une ressource pour le développement du tourisme de montagne. Pour l'ensemble de ces fonctions, la forêt est à considérer comme un gisement de valeur pouvant contribuer au développement économique du territoire.

Superficies des forêts reboisées et naturelles par province (en hectare)

2011-2012

Province	Superficies reboisées "provisoires"	Essences forestières naturelles					Total
		Essences résineuses naturelles	Feuillues naturelles	Autres	Matorr-al	Alfa	
Taza-Guercif	55425	99 510	141 660	2 070	26 160	140 000	409 400
Al Hoceima	27176	13 610	58 400	2 170	31 460	-	105 640
Taounate	12644	110	56 510	13 560	5 820	-	76 000
Région	95245	113 230	256 570	17 800	63 440	140 000	591 040
National	655106	1129480	2827680	1410350	655080	2954200	8976790

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

I – 3 – Production animale

La majorité de la population rurale vivant de l'agriculture combine les cultures et l'élevage. Le cheptel régional a été estimé en 2012 à plus de 1,95 millions de têtes soit 6,9 % du cheptel au niveau national. Il est constitué de 70,6 % d'ovins, 16,5 % de caprins, et 12,8 % de bovins.

Effectif du cheptel par province

Année 2012

Province	Ovins	Bovins	Caprins	Total
Taza-Guercif	623 190	56 144	163 753	843 087
Al Hoceima	343 236	52 822	102 980	499 038
Taounate	414 780	141 126	57 036	612 942
Région	1 381 206	250 092	323 769	1 955 067
National (*)	19 097 500	3 178 800	6 189 800	28 466 100

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

(*)Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

S'agissant de la répartition par provinces, on constate que les provinces de Taza-Guercif comptent 43,1% du cheptel régional suivi par la province de Taounate avec 31,3 % et la province d'Al Hoceima avec 25,5 %.

Par type de cheptel, les provinces de Taza-Guercif comptent 45,1% des ovins et 50,5 % des caprins de la région. Pour les bovins, la province de Taounate en compte 56,4 % du total régional.

Effectif des animaux de trait par province

Année 2012

Province	Chevaux	Mulets	Anes	Total
Taza-Guercif	2 781	26 287	35 590	64 658
Al Hoceima	47	16 224	10 321	26 592
Taounate	2 857	48 965	55 471	107 293
Région	5 685	91 476	101 382	198 543

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

L'effectif des animaux de trait en 2012 était de 198543 dont plus de la moitié se trouve dans la province de Taounate. Les chevaux ne dépassent pas 3 % de l'ensemble des animaux et se répartissent presque équitablement entre les provinces de Taza-Guercif et Taouante, alors que la province d'Al Hoceima ne contient que 0,8 % de l'ensemble des chevaux au niveau régional.

I – 4 – Ressource halieutique : la pêche

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 72 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale et emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend deux ports qui sont le port d'Al Hoceima et le port de Cala Iris.

En 2012, la flotte de pêche était composée d'environ 2595 canots de pêche, 339 sardiniers, 254 chalutiers et 116 palangriers dont la plupart se trouve au port d'Al Hoceima.

Au cours de l'année 2012, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima ont atteint plus de 7345,9 tonnes de poissons pour une valeur d'environ 87 millions de dirhams dont la grande partie est réalisée au niveau du port d'Al Hoceima (93,4 %).

La valeur du poisson bleu avec sa grande quantité (77,2 % de l'ensemble des débarquements) constitue la moitié de l'ensemble de la valeur réalisée dans les deux ports alors que les autres natures constituent l'autre moitié.

Débarquement des produits de la pêche selon la nature et le port

Année 2012

Port Al Hoceima					
	Poisson bleu	Poisson blanc	Crustacés	Mollusques	Total
Poids (en tonnes)	4 983,1	873,8	24,1	710,9	6 591,9
Valeur (en milliers de Dh)	39 693,9	17 113,5	2 381,5	21 779,8	80 968,7
Port Cala Iris					
Poids (en tonnes)	684,9	26,3	-	42,8	754
Valeur (en milliers de Dh)	4 097,6	262,9	-	1 320,3	5 680,8
Ensemble de la région					
Poids (en tonnes)	5668	900,1	24,1	753,7	7 345,9
Valeur (en milliers de Dh)	43 791,5	17 376,4	2 381,5	23 100,1	86 649,5

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

Conclusions et perspectives

Le Plan Agricole Régional « Maroc vert » souligne l'importance et la qualité du potentiel qu'offre la région pour le développement de ses productions agricoles dans les filières « céréales » et arboricoles (olivier, amandier, figuier) et ses productions animales dans les filières bovines, ovines, caprines et apicoles.

Les implications sur le plan territorial privilégiant la province de Taounate pour laquelle on peut raisonnablement parler de « vocation agricole » et envisager le développement d'une agriculture compétitive capable d'engendrer celui d'un secteur agro-industriel dynamique, exposé sur les marchés nationaux, voire internationaux pour certains produits.

Les potentiels de Taza et Guercif sont réels notamment dans les productions animales mais leur exploitation ne suffira pas à impulser une dynamique régionale suffisante, rôle davantage dévolu à l'industrie et au tertiaire productif. Quant à Al Hoceima, où pèse l'impact lourd des économies marginales, certains créneaux agricoles peuvent faire l'objet d'une valorisation spécifique notamment dans l'arboriculture et les viandes, mais le développement devra essentiellement s'appuyer sur d'autres secteurs comme la pêche, l'industrie agro-alimentaire et les services en particulier le tourisme.

II – INDUSTRIE

Selon l'enquête sur l'emploi de l'année 2012, le secteur de l'industrie (non compris le BTP) n'emploie que près de 3,2 % de la population active occupée au niveau de la région.

Le nombre d'entreprises opérant dans la région s'élève en 2011 à 235 unités. Ces unités ne sont pas équitablement réparties sur les provinces de la région (40,4 % à Al Hoceima, 34,5 % à Taza, 18,3 % à Taounate et 6,8 % à Guercif). Ces établissements emploient 4899 employés permanents dont 45,2 % dans la province de Taza.

La production industrielle de la région est évaluée en 2011 à près de 930,324 millions de dirhams, une valeur qui ne représente que près de 0,2 % de la production industrielle nationale. A noter que 17 % de cette production est destinée à l'exportation.

Quand à la valeur des investissements de la région, elle s'élève à 54,604 millions de dirhams et ne représente elle aussi que 0,2 % de l'investissement industriel national.

S'agissant de la réalisation des provinces de la région, une prédominance des provinces de Taza et Guercif apparaît à travers les différents indicateurs de développement industriel :

↳ 29,5 % de la **production industrielle** est localisée dans la province de Taza et 37,5 % dans la province de Guercif.

↳ 60,4 % des **investissements industriels** sont réalisés dans la province de Taza et 34,3 % dans la province de Guercif.

↳ 51,3 % des exportations industrielles proviennent de Taza et 47,7 % de Guercif.

↳ La province de Taza réalise 39,4 % du chiffre d'affaires régional suivi par Guercif (33,1 %) et Al Hoceima (21,6 %) puis la province de Taounate avec 5,8 %.

Grandeurs industrielles par province (en milliers de Dh)

Année 2011

Province	Nombre d'établissements	Emplois	Chiffre d'affaires	Production	Exportations	Investissement
Al Hoceima	95	1093	241550	241550	1483	1875
Taza	81	2216	441000	275000	81000	33000
Taounate	43	130	65504	64774	0	978
Guercif	16	1460	371000	349000	75392	18751
Total	235	4899	1119054	930324	157875	54604

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

Le tissu industriel régional se caractérise par :

- ↳ Un tissu industriel jeune et peu diversifié,
- ↳ Une prédominance des branches d'activités liées à l'agriculture,
- ↳ Une faiblesse des investissements se traduisant par un faible potentiel des zones industrielles aménagées :

Deux zones industrielles ont été réalisées à Taza sur une surface totale de 23 hectares, une zone de 30 hectares est prévue à Guercif ainsi qu'à Taounate à Ain Aicha (18 ha). La province d'Al Hoceima dispose d'une zone industrielle de 6 hectares à Ait Youssef Ou Ali et une Zone d'Activités Economiques (ZAE) dans la commune d'Aït Kamra basée sur un concept de «Zone d'Activité Provinciale Intégrée» s'appuyant sur les ressources naturelles et humaines de la Province. Elle a pour objectif d'accueillir des activités de proximité liées à l'économie locale et vise à accompagner l'essor économique de la Province et la création de 3000 emplois dont 2000 directs.

La faible performance du secteur industriel dans la région peut s'expliquer par :

- ↳ La rareté des matières premières transformables, notamment les mines ;
- ↳ La faible demande du marché local ;
- ↳ Les déficiences en matière d'infrastructures et d'équipements industriels ;
- ↳ L'enclavement ;
- ↳ L'absence de la main d'œuvre qualifiée dans certaines activités industrielles;

► **Les principales branches industrielles**

➤ **Industries agro-alimentaires (IAA)**

Les industries agro-alimentaires occupent la première place au niveau régional. Ainsi, à Taza, 45 % du chiffre d'affaires et 45 % de la valeur ajoutée sont générés par ce type d'industries. A Taounate, 94 % de l'activité industrielle est représentée par l'agroalimentaire notamment la production d'huile d'olive.

➤ **Textiles et habillement**

Cette branche vient en deuxième position au niveau de la région. A Taza, 25 % du chiffre d'affaires industriel est généré par l'industrie du textile et d'habillement avec 76 % du total des exportations. A Guercif, on constate la position privilégiée des industries de textile dans la contribution à la valeur ajoutée de l'industrie locale avec 72 %.

➤ **Autres industries**

On cite essentiellement le secteur chimie et parachimie comme la troisième branche industrielle régionale. Elle présente encore de faibles performances comparativement aux autres secteurs. A Taza, 17,4 % du chiffre d'affaires est généré par ce secteur et 84 % de la valeur globale d'investissement industriel a été réalisée par ledit secteur.

A signaler que le secteur de la chimie et parachimie est une branche très hétérogène regroupant des activités aussi différentes que l'industrie du bois, les imprimeries et les matériaux de construction.

On note aussi la présence, notamment à Taza, d'industries mécaniques et métallurgiques, d'industries électriques et électroniques.

III – ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat est considéré comme un domaine fertile qui utilise des équipements souvent simples et donc ne nécessite pas de grands investissements et engendre davantage de l'emploi. Il reste un secteur contribuant à la stabilisation du travail domestique et à la réduction du phénomène de la migration.

La disponibilité de certaines matières premières, l'existence d'un savoir-faire traditionnel et la présence d'une main d'oeuvre qualifiée sont autant de facteurs favorisant un secteur de l'artisanat au niveau de la région aux fortes potentialités.

La qualité et la renommée de l'artisanat régional porte plus particulièrement sur :

- ↳ Le tissage : Oued Azem (Taounate), Guercif,
- ↳ Le bois : Taghzout (Al Hoceima), Taza,
- ↳ Le cuir : Taghzout.
- ↳ Le tapis : Bni Ouarien (Taza),
- ↳ Le textile : Taza,
- ↳ La vannerie : Rouadi (Al Hoceima), Guercif (Alfa),
- ↳ La pierre: Oued Amlil (Taza),
- ↳ La poterie : Imrabten, Izemouren (Al Hoceima), Oued Amlil.
- ↳ Les armes traditionnelles : Guercif.

La répartition géographique des artisans selon les branches d'activités est présentée dans le tableau ci-après :

Répartition des artisans par branche et par province

Branches	Année 2012				
	Al Hoceima	Taza	Taounate	Guercif	Total
Bois	527	911	390	181	2009
Textile	1800	1880	1243	365	5288
Métaux	334	335	124	-	793
Cuir	300	262	240	37	839
Céramique	112	100	427	30	669
Services	4507	985	993	382	6867
Travaux de construction	220	433	917	130	1700
Autres	2500	1483	1197	786	5966
Total	10300	6389	5531	1911	24131

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

D'après le tableau ci-dessus, le secteur de l'artisanat emploie un peu plus de 24000 artisans qui exercent dans plusieurs branches particulièrement les services, le textile et le bois. Par branche, on constate qu'il y a :

- Près de 7000 employés dans les services, soit 28,5 % ;
- Plus de 5200 employés dans le textile, soit 21,9 % ;
- Plus de 2000 employés dans le bois, soit 8,3 %.

Le secteur de l'artisanat au niveau de la région souffre encore de l'insuffisance de certaines matières premières, le manque de moyens de financement et la précarité des moyens utilisés par les artisans, des facteurs avec d'autres constituent des handicaps pour le développement dudit secteur.

IV- COMMERCE

L'effectif des personnes occupées dans le commerce et services est relativement important avec plus de 17,5 % de l'ensemble des actifs employés en 2012, soit la seconde position derrière l'agriculture.

L'activité commerciale a connu un essor en rapport avec l'importance des transferts des marocains résidents à l'étranger (MRE) et des besoins importants en approvisionnement de la région. On estime que 70% de la population de la province d'Al Hoceima dépend d'une façon ou d'une autre des revenus migratoires. Le dynamisme commercial dans la région touche aussi bien les centres urbains que les marchés ruraux hebdomadaires.

Cependant, les effets néfastes de la contrebande sont loin d'être négligeables. Ils affectent le développement économique de la région dans la mesure où ils étendent la sphère des activités informelles et découragent les entreprises exerçant des activités productives formelles.

Le secteur commercial au niveau de la région se caractérise essentiellement par le poids important des souks hebdomadaires qui constituent une structure de base pour le commerce et une source d'approvisionnement habituelle des milieux ruraux et urbains. Le commerce est considéré comme un des principaux supports économiques de la province d'Al Hoceima en raison des MRE et du tourisme, il est d'une importance sensiblement moindre dans les autres provinces de la région.

La sphère commerciale régionale se caractérise par le manque d'outils capables de valoriser les productions régionales et d'impulser leur développement, tels que le commerce de gros (entrepôts, centres et aires de stockage, unités frigorifiques,...) et surtout des équipements logistiques performants susceptibles d'intensifier les échanges commerciaux.

V- TOURISME

La région possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées permettraient de faire du tourisme régional une filière importante du développement économique. Elle offre une riche diversité de milieux et de sites naturels (littoral et montagnes), de sites historiques et culturels où peuvent se développer toutes la gamme des produits touristiques correspondant aux demandes nationale et internationale : tourisme balnéaire, tourisme de nature et de détente, tourisme culturel, etc...

Une des potentialités de la région est son littoral dont la mise en valeur et l'aménagement adéquat peuvent servir à sortir cet espace de son isolement et à consolider ses bases économiques. En effet, la baie d'Al Hoceima est considérée par beaucoup, comme la plus belle et la plus typiquement méditerranéenne du nord du Maroc. L'importance de cette baie, réside dans sa grande capacité de charge, sachant que c'est à son niveau que des aménagements d'envergure peuvent avoir lieu.

La région, ne renferme pas seulement des espaces balnéaires, mais aussi une diversité de produits complémentaires, surtout la montagne, les valeurs culturelles, avec les possibilités de voir émerger un tourisme écologique de grande importance au niveau des provinces de la région.

La province de Taza quant à elle, renferme un important potentiel touristique qui se manifeste à titre d'exemple par les grottes de Friouato, de chiguer et de Kaf Al Ghar, le Parc national de Tazekka, la station de ski de Bouyablane, le site de Bab Boudir et la source d'eau de Ain Al Hamra. Aussi la ville de Taza referme-t-elle un patrimoine historique qui s'intériorise dans son ancienne médina méritant d'être intégrée aux principaux circuits du tourisme national (le circuit de villes impériales).

La province de Taounate dispose à son tour d'un potentiel touristique résidant à titre d'illustration dans ses sites naturels de l'Oudka et de Bouadel, les lacs de barrages Al Wahda et Driss 1^{er}, les mousses de Moulay Bouchta Al Khamar et du cheval à Tissa et les grandes réserves de chasse et de pêche.

L'enclavement des sites et l'étroitesse de la saison sont parmi les éléments qui n'ont pas favorisé une véritable exploitation du potentiel touristique de la région. A l'exclusion d'un tourisme national de type balnéaire sur une partie de la côte méditerranéenne, la politique touristique menée dans la région ne s'est jamais attelée à la confection d'un produit touristique mettant en valeur la diversité des opportunités régionales.

La capacité hôtelière offerte par la région est insuffisante. Ainsi la région comptait 29 établissements touristiques classés en 2012 dont près de 70 % se trouve à Al Hoceima. Cette capacité ne constitue que 0,1 % du total des établissements au niveau national et 0,9 du total des chambres et lits.

Capacité des hôtels classés selon la province

Au 31-12-2012

Province	Etablissements	Chambres	Lits
Taza-Guercif	7	190	400
Al Hoceima	20	599	1231
Taounate	2	34	66
Région	29	823	1697
National	2521	91515	194025
Région /national (en %)	1,15	0,9	0,9

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Par type d'établissement, une grande partie des lits se trouve dans les hôtels 2 étoiles, soit 35,1 %, viennent ensuite les hôtels 4 étoiles avec 29,8 % et les hôtels 1 et 3 étoiles avec 26,2%.

Capacité en lits des établissements classés selon la province

Au 31-12-2012

Province	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Résidences touristiques	Auberges
Taza-Guercif	22	340	-	-	-	38
Al Hoceima	143	256	214	506	96	16
Taounate	66	-	-	-	-	-
Région	231	596	214	506	96	54

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

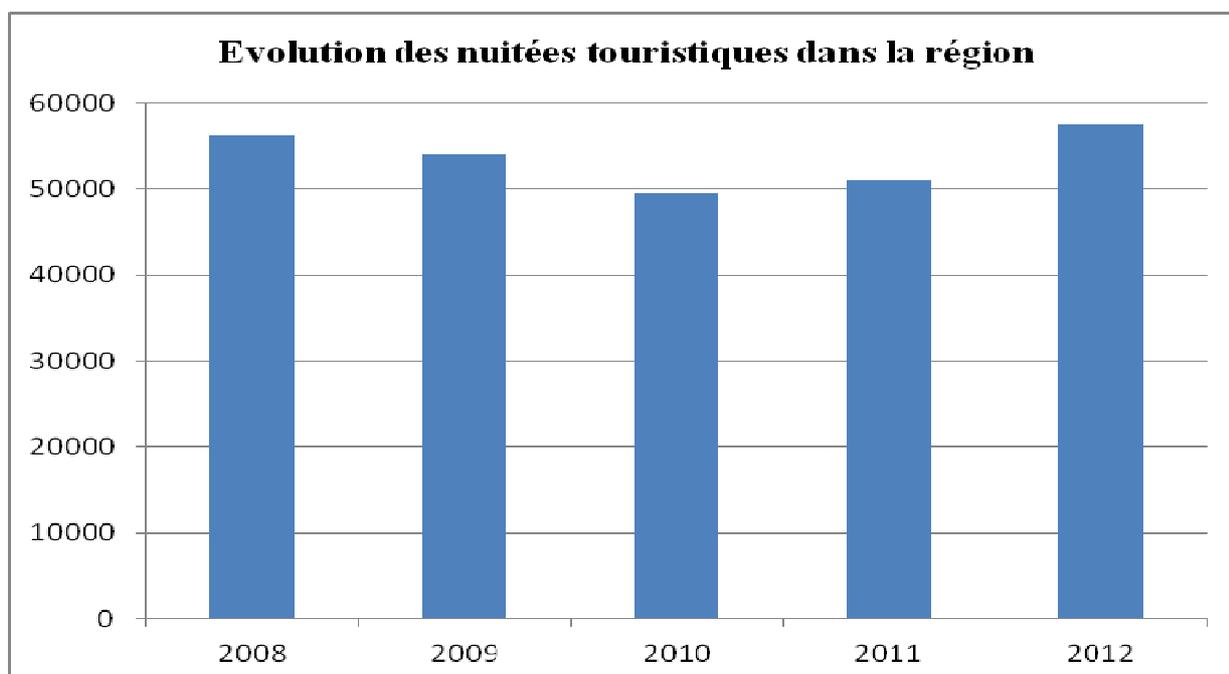
Entre 2008 et 2012, le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés au niveau de la région a été marqué par une tendance à la baisse entre 2008 et 2010 puis par une tendance à la hausse entre 2010 et 2012. Le nombre de nuitées est passé dans la 1^{ère} période de 56219 à 49550 nuitées et dans la 2^{ème} période de 49550 à 57499 nuitées.

A l'échelle provinciale, les nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés présentent des différences entre les provinces. En effet, pour toutes les années, la province d'Al Hoceïma dépasse les autres provinces. Elle a réalisé en 2012 par exemple plus de 70 % du total de nuitées au niveau de la région, le reste des nuitées est réalisé dans les provinces Taza-Guercif tandis que le nombre de nuitées dans la province de Taounate reste presque négligeable.

Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés par province

Province	2008	2009	2010	2011	2012
Taza-Guercif	22175	22375	20117	17231	16368
Al Hoceïma	34007	31636	29433	33654	40838
Taounate	37	-	-	146	293
Région	56219	54011	49550	51031	57499

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013



➤ *Constat et perspectives*

Le constat est sans ambiguïté : un potentiel réel très important, non surévalué mais largement sous-exploité. Une politique régionale concernant le secteur du tourisme à développer davantage.

D'importants programmes ont été engagés et plusieurs sont réalisés dans la province d'Al Hoceima dans le cadre de son schéma de développement touristique à l'horizon 2015. Les axes de ce schéma sont :

↳ Le développement d'une nouvelle zone touristique balnéaire à Cala Iris : 10000 lits et un ensemble d'équipements d'animation.

↳ La restructuration du produit touristique existant : rénovation et réhabilitation des hôtels et résidences,

↳ La valorisation de l'arrière pays en liens avec le développement balnéaire.

Les projets de développement du tourisme à Al Hoceima semblent en mesure de donner une forte impulsion au développement économique non seulement dans la province mais aussi dans toute la région, mais à condition que :

1 - L'ensemble des ressources naturelles et culturelles soient systématiquement mises en valeur avec des produits « Montagne » « Chasse » « Circuits du patrimoine » ;

2 - Des schémas de développement touristique, effectivement porteurs de projets mis en oeuvre, soient engagés dans les provinces de Taza, Taounate et Guercif, en un seul schéma pour les quatre provinces.

3 - Le désenclavement d'Al Hoceima et l'amélioration des communications permettent aux autres provinces de la région de profiter du développement touristique d'Al Hoceima.

CHAPITRE 4

INFRASTRUCTURE

I – RESEAU ROUTIER

Le secteur des routes a connu ces dernières années une évolution progressive. Le réseau routier régional est long de 3775,1 km dont 691,3 km de routes nationales, 874,3 km de routes régionales et 2209,5 km de routes provinciales, ce qui représente respectivement 6,1 %, 8,7 % et 6,2 % de l'ensemble des routes au niveau national.

Le taux de revêtement est de 100 % pour les routes nationales et régionales et de plus de 80 % pour les routes provinciales.

Réseau routier de la région (en km)

Au 31-12-2011

Province	Routes Nationales		Routes Régionales		Routes Provinciales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues
Taza	76	76	375	375	750	495
Guercif	219,3	219,3	84,3	84,3	352,5	260,2
Al Hoceima	285	285	46	46	257	257
Taounate	111	111	369	369	850	818
Région	691,3	691,3	874,3	874,3	2209,5	1830,2
National (*)	11364	10149	10091	9388	35844	20484
Région/ National (en %)	6,1	6,8	8,7	9,3	6,2	8,9

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

(*)Source : Annuaire statistique du Maroc 2012

Ce réseau routier a été renforcé en 2010 par un grand projet qui est celui de l'autoroute reliant Oujda et Fès à travers Taza et Guercif.

La région est traversée par plusieurs axes qui pourraient jouer un rôle plus important dans le développement régional que leur rôle actuel.

➤ **Trois axes est-ouest principaux**

L'axe principal est l'axe est-ouest de la RN6 reliant Rabat et Oujda via Taza et Guercif. C'est un axe d'échanges importants dont il ne semble pas que la région ait su pleinement tirer parti. Elle voit plus passer le transit qu'elle ne le valorise.

L'autre axe est-ouest est constitué par la RN2 « route des crêtes ». Compte tenu de ses caractéristiques géométriques, de la topographie accidentée et de la géologie instable des zones traversées, il constitue un axe de liaison, plutôt difficile, vers Nador-Chefchaouen en passant par Al Hoceima.

Un autre axe est-ouest est constitué par l'autoroute Fès-Oujda via Taza et Guercif offrant une opportunité pour la région de faire de ce « segment de transit » un véritable axe de développement.

➤ Deux axes nord-sud moins marquants

La liaison nord-sud entre Fès et Al Hoceima via Taounate par la RN8 contribue plutôt à renforcer l'influence de Fès sur Taounate que de rapprocher celle-ci des deux pôles régionaux : Al Hoceima et Taza.

L'axe nord-sud reliant Taza à Al Hoceima via Aknoul et Kassita par les voies régionales **R506** et **R505** puis la **N2**, nécessite d'être profondément améliorée pour jouer un rôle dans le développement régional. Certes, la création de la voie express, qui est en cours de réalisation, entre Taza et Al Hoceima contribuera au développement économique et social de toute la région.

II – RESEAU FERROVIAIRE

Le chemin de fer a un faible impact sur la région du fait de la présence d'un relief accidenté. La région est desservie par une unique ligne ferroviaire reliant Fès et Oujda traversant en diagonale (nord-est / sud-ouest) les provinces de Taza et Guercif, sur un linéaire d'environ 170 km. La ligne est une voie unique de qualité assez bonne mais présentant des taux de saturation élevés, ce qui entraîne une baisse du niveau des services.

La voie assure le transit de 55000 tonnes de marchandises et d'environ 174000 passagers. Elle comprend 7 gares ferroviaires dont la plus importante est celle de la ville de Taza, où le trafic ferroviaire de voyageurs atteint son maximum pendant la période estivale.

III - TRANSPORT AERIEN

La région de Taza-Al Hoceima-Tounate dispose d'un aéroport qui est Acharif Al Idrisi à Al Hoceima et d'un aérodrome Sidi Hammou à Taza dont l'état actuel nécessite une réhabilitation.

L'aéroport Acharif Al Idrisi à Al Hoceima est ouvert au trafic national et international. Il dispose d'une capacité annuelle de 300000 voyageurs qui n'est pas actuellement totalement exploitée.

En 2012, le total des mouvements des avions dans cet aéroport a atteint 406 mouvements assurant le transport de plus de 44650 passagers et 5,734 tonne de fret.

En général, les mouvements des avions à l'aéroport d'Al Hoceima restent modestes par rapport aux ceux dans les autres aéroports nationaux. Ils ne constituent en effet que 0,4 %.

Mouvements des avions dans l'aéroport d'Al Hoceima

Année 2012

Mouvements des avions	Trafic commercial		Autres mouvements	Total
	Départs	Arrivées		
Aéroport d'Al Hoceima	140	140	126	406

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

Mouvements des passagers selon la nature de vol

Année 2012

Mouvements des avions	Trafic commercial					Frêt (en tonne)
	Départs	Arrivées	Transit	Autres mouvements	Total	
Nombre de passagers	19776	19569	4803	506	44654	5,734

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

IV- TRANSPORT MARITIME

La région est dotée de deux ports : port d'Al Hoceima et port de Cala Iris :

↳ Le port d'Al Hoceima est le plus important à l'échelle régionale. Il permet l'ouverture de la région sur le flanc euro méditerranéen. Il assure des fonctions de pêche, de trafic de marchandises et de trafic de passagers. Ce dernier a connu un saut substantiel depuis son démarrage et a atteint plus de 24000 passagers en 2012.

Après de récents aménagements, le port d'Al Hoceima est classé parmi les cinq premiers ports nationaux pour le trafic de passagers.

↳ Le port de Cala Iris, de taille modeste, est un port de pêche artisanale qui a été réalisé dans le cadre d'une coopération Maroc-Japonaise avec un coût estimatif de 75 millions de Dh.

V – POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

V – 1 - Télécommunications

Grâce au développement des technologies que connaît le secteur des télécommunications, et surtout le domaine de la téléphonie sans fil et de l'Internet, le nombre d'abonnés aux services des télécommunications ne cesse d'évoluer d'année en année.

Par ailleurs, selon les résultats du RGPH 2004, près de 48,3 % des ménages de la région possèdent un téléphone mobile (73,1 % dans le milieu urbain et 38,6 % dans le milieu rural) contre 7,1 % pour le téléphone fixe (19,1 % dans le milieu urbain et 2,4 % dans le milieu rural).

V – 2 – Poste

La poste s'affirme de plus en plus comme une entreprise de communication et comme un partenaire de première importance pour les administrations, les entreprises et les particuliers.

En 2009, le réseau d'établissements postaux se compose de 148 établissements dont 61 bureaux de poste, 85 agences postales et 2 guichets annexes.

Établissements postaux dans la région

Année 2009

Etablissements postaux	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Bureau de poste	29	15	17	61
Agences postales	30	18	37	85
Guichets annexes	2	0	0	2
Boîte aux lettres supplémentaire en dehors des établissements postaux	54	25	71	150
Boîtes postales	540	443	410	1393

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

Le nombre de mandats géré par les différents établissements postaux a atteint en 2009 environ 626563 d'une valeur de plus de 1047,7 millions Dh et dont 64 % sont des mandats payés.

Quand au nombre de colis postaux, il a atteint 2148 en 2009 dont 60 % sont reçus.

Mandats et colis postaux par province

Année 2009

Mandats et colis	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Mandats (en nombre)	305778	144792	175993	626563
Emis	74015	71813	58082	203910
Payés	231763	72979	117911	422653
Mandats (en 10³ DH)	244420	408296	395076	1047792
Emis	71881	161955	142587	376423
Payés	172539	246341	252489	671369
Colis postaux (en nombre)	1060	928	160	2148
Expédiés	403	263	64	730
Reçus	657	665	96	1418

Source : Annuaire statistique de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate 2013

VI- HABITAT

VI-1- Autorisations de construire

Les autorisations de construire délivrées dans les communes urbaines constituent un indicateur important qui reflète le dynamisme que connaît le secteur de l'habitat. Le tableau suivant donne la répartition par province des autorisations délivrées.

Autorisations de construire délivrées selon les provinces

	Année 2012				
	Taza	Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Nombre d'autorisations	1116	335	845	154	2450
Surface des planchers (m²)	337413	92364	246943	34275	710995
Surface bâtie (m²)	103332	31225	76948	13295	224800
Valeur prévue (milliers Dh)	511606	114705	272130	57617	956058
Nombre de logements	2282	735	1609	296	4922
Nombre de pièces	6584	2463	4717	893	14657

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Au cours de l'année 2012, quelques 2450 autorisations de construire ont été délivrées par l'ensemble des municipalités de la région correspondant à une surface de plancher de 710995 m². Le nombre de logements s'est arrêté à 4922 avec un montant d'investissement prévu d'environ 956,058 millions de dirhams.

A l'échelle provinciale, on constate que 45,5 % des autorisations délivrées proviennent de la province de Taza, 34,5 % de la province d'Al Hoceima, 13,7 % de la province de Guercif et seulement 6,3 % de la province de Taounate.

Autorisations de construire délivrées selon la catégorie de construction

	Année 2012						
	Immeubles	Villas	Habitation Marocaine	Bâtiments Comm. et indust.	Bâtiment Administ.	Autres	Total
Nombre d'autorisations	294	41	1904	149	33	29	2450
Surface des planchers (m²)	205642	13035	382265	58749	47299	4005	710995
Surface bâtie (m²)	33331	4954	131734	29410	23515	1856	224800
Valeur prévue (milliers Dh)	254346	15694	458844	77576	144462	5136	956058
Nombre de logements	1366	84	3472	-	-	-	4922
Nombre de pièces	4718	246	9693	-	-	-	14657

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Selon la catégorie de construction, l'habitation de type marocaine reste la plus dominante au niveau de la région avec 77,7 % de l'ensemble des autorisations délivrées.

VI-2- Conditions d'habitation des ménages (Année 2004)

Le nombre de ménages recensés dans la région selon le RGPH 2004, s'élève à 306804 dont 86166 en milieu urbain et 220638 en milieu rural. Les conditions d'habitation des ménages, saisies par la même opération, concernent le type de logement occupé, leur âge moyen, leur statut d'occupation, les éléments de confort et d'équipement des logements ainsi que l'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière.

VI-2-1- Conditions d'habitation des ménages en milieu urbain

Répartis selon le type d'habitat, 79,8 % des ménages citadins de la région habitent des maisons de type marocain, 4,4 % des immeubles, 0,9 % des villas et 9 % occupent des habitats sommaires.

Pour ce qui est de l'ancienneté des logements en milieu urbain, 8,4 % des ménages occupent des logements de 50 ans et plus, 34,4 % des ménages habitent des logements entre 10 et 19 ans d'ancienneté, 36,9 % des ménages vivent dans des logements âgés entre 20 et 49 ans et 20,3 % des ménages habitent des logements de moins de 10 ans d'ancienneté.

Les ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements constituent 56,5 % de l'ensemble des ménages urbains. Les ménages locataires, quant à eux, représentent 24,9 %.

En ce qui concerne les équipements de base des logements, 83,8 % des ménages sont reliés aux réseaux publics de distribution d'eau potable et 90,6 au réseau d'électricité à partir d'un réseau public. Pour les ménages qui disposent d'une cuisine, d'un W.C et d'un bain, ils constituent respectivement 91,4 %, 95,8 % et 58,6 % de l'ensemble des ménages du milieu urbain.

D'autres part, il est à noter que 40 % des ménages urbains non desservis par le réseau de distribution public de l'eau courante utilisent comme moyen d'approvisionnement les puits et 25,5 % recourent aux fontaines publiques.

Quant aux modes d'éclairage les plus utilisés par les ménages non raccordés au réseau de distribution public de l'électricité, les lampes à gaz viennent en premier lieu avec 47,9 % des ménages suivis par les kandils et bougies avec 22,9 %.

Signalons aussi que 75,8 % des ménages sont reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées et 14,4 % des ménages utilisent les fosses sceptiques.

VI-2-2- Conditions d'habitation des ménages en milieu rural

Le parc de logement en milieu rural se caractérise par la domination du type d'habitat rural avec une proportion de 79,7 % des ménages ruraux et 58,1% des ménages de la région. Les maisons de type marocain abritent 14,3 % des ménages alors que les habitats sommaires constituent les domiciles de près de 2 % des ménages. Ce parc est marqué également par l'ancienneté de ses logements, comparativement au milieu urbain, puisque 65,7 % des ménages résident dans des logements de plus de 20 ans contre 45,3 % des ménages citadins.

Concernant les autres éléments ayant trait aux conditions d'habitation, il est à signaler que 87 % des ménages sont propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements, 71,6 % ont une cuisine, 35,8 % bénéficient de l'électricité à partir d'un réseau public et 6,2 % seulement disposent de l'eau courante du réseau public. Les sources d'eau et les

puits sont l'apanage respectivement de 51,5 % et 40,1 % des ménages ruraux occupant des logements non reliés au réseau public de distribution de l'eau. Les lampes à gaz constituent le moyen d'éclairage pour 65,1 % de ceux qui ne bénéficient pas encore du service public d'électricité. Quant au mode d'évacuation des eaux usées, les fosses sceptiques restent le moyen utilisé de 32,6 % des ménages.

L'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière, mesuré par la distance moyenne en kilomètres à parcourir pour atteindre une route goudronnée, est l'un des trois paramètres utilisés dans le calcul de l'indicateur du développement social de la carte de la pauvreté. Au niveau régional, cette distance moyenne est de 5,2 km. Ce niveau de désenclavement du milieu rural dépasse le niveau national de près d'un point.

VII- ENERGIE ET EAU

VII-1- Les ressources en eau

L'eau est une des grandes ressources du Rif, assimilé souvent à un véritable « château d'eau ». Les oueds (Rhis, Nekor) et les fleuves (Ouergha, Sebou, Innaouène et Moulouya) sont plutôt nombreux à l'intérieur et à la périphérie de la région.

La région dispose de ressources hydriques relativement suffisantes en termes de disponibilité et du potentiel de mobilisation.

Cependant, la déperdition de ces eaux est considérable, en l'absence le plus souvent d'une régularisation des bassins des cours d'eau et d'une protection-fixation des lits des fleuves. C'est ainsi qu'au lieu d'être salvatrices et bénéfiques, les eaux, en l'absence d'une telle régularisation, contribuent à l'ampleur de l'érosion.

Les infrastructures hydrauliques ne couvrent pas la totalité des zones, les grands barrages et les complexes hydrauliques (Al Wahda, Idriss 1er) ne répondent pas directement à la demande croissante d'irrigation et d'alimentation en eau potable et industrielle des zones urbaines et rurales. Les petits et moyens barrages sont peu nombreux. Ils répondent, en général, à des besoins dispersés nécessitant des volumes d'eau de moindre importance.

Le bilan d'exploitation des nappes d'eau souterraines est positif à l'exception du bilan déficitaire de la nappe de Taza. Les capacités d'épuration sont limitées et les effluents domestiques ou industriels sont souvent rejetés sans traitement dans le milieu. Des pratiques d'irrigation non maîtrisées en milieu agricole vulnérable risquent de constituer une menace pour les ressources en eau souterraines (infiltration de nitrates). Les risques de pollution accidentelle sont nombreux quand les infrastructures sont à proximité de zones sensibles. Les moyens pour y répondre ne sont pas encore au point.

La qualité des eaux de surface est globalement bonne, sauf après traversée des grandes agglomérations pour les oueds. En revanche, la qualité des eaux souterraines est moyenne à mauvaise (sodium, nitrates). La couverture des besoins d'adduction en eau potable est satisfaisante en milieu urbain mais limitée en milieu rural où les puits et sources constituent l'essentiel de l'alimentation.

La région est caractérisée par d'importantes variabilités topographiques, climatiques et géologiques, ce qui induit une disparité quant à la disponibilité et à l'abondance des ressources en eau.

Elle regroupe les trois bassins hydrauliques du Sebou, de la Moulouya et du Loukos, et dispose de grandes potentialités en eau de surface matérialisées par les grands cours d'eaux que constituent l'Oued Ouargha, l'Oued Inaouen, l'Oued Moulouya, l'Oued Ghiss et l'Oued Nekor.

Les barrages existants dans la région permettent la régularisation d'un volume important d'eaux superficielles. Ces ouvrages remplissent des rôles vitaux pour la population régionale : alimentation en eau potable, production d'électricité, irrigation et protection contre les inondations.

Les réserves de la région en eaux souterraines sont considérées comme modestes vu l'abondance de formations géologiques imperméables qui empêchent la pénétration des eaux de pluie ou de neige.

Cependant la région recèle un ensemble d'étendues d'eaux souterraines, allant de nappes phréatiques très discontinues (partie de nappe de Fès-Taza) jusqu'aux nappes continues exploitables (nappe de Nekkour).

VII-2- Eau Potable

L'alimentation en eau potable se fait principalement par le biais des eaux de surface. Les eaux souterraines sont également exploitées mais à moindre degré.

Evolution de la production d'eau superficielle par centres (en m³)

Province	Centres	Barrage/Oued	2009	2010	2011
Al Hoceima	Al Hoceima	Barrage Med Ben Abdelkarim Al Khattabi	4322888	4807526	5247970
	Targuist	Barrage Joumoua	742274	739304	821831
Taounate	Taounate	Barrage Sahla	1375173	1317719	1273310
	Kariat Ba Med	Oued Sebou	930866	1073434	1175881
	Ourtzagh	Oued Ouargha	158932	57521	74432
	M'Kanssa	Oued Sebou	623627	639495	725330
	Ain Lagdah	Oued Inaouen	213652	213779	244011
	Ghafsai	Oued Ouargha	79815	6743	93086
Taza	Taza	Barrage Bab Louta	3738426	2687800	3150100

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

- **Milieu urbain**

La couverture des besoins en eau potable en milieu urbain est largement satisfaisante par rapport au milieu rural. L'accès à l'eau potable est possible pour 83,8% des ménages (RGPH 2004).

Certaines villes s'alimentent essentiellement à partir des eaux de surface (Al Hoceima à partir du barrage Med Ben Abdelkrim El Khattabi, Taza à partir du barrage Bab Louta, Targuist à partir du barrage Joumouaa, Taounate à partir du barrage Sahla), alors que d'autres faisant appel complètement aux eaux souterraines (le centre de Guercif est alimenté par les eaux des nappes).

- **Milieu rural**

En 2004, les statistiques du RGPH ont révélé que les centres ruraux sont encore dépourvus d'un branchement au réseau de l'eau potable. On note que seulement 6,2% de la population a accès à l'eau potable contrôlée alors que le reste s'approvisionne en eau des puits (40,1%), sources (51,1%) et fontaines publiques (8,1%).

➤ Activités de l'ONEP

La distribution de l'eau dans la région est assurée par l'Office National de l'Eau Potable et par la RADETA à Taza. Durant l'année 2011, la production de l'eau potable par l'ONEP a atteint un peu plus de 23,37 millions m³. Quant aux ventes, elles ont atteint 12,269 millions m³ dont 94,7 % destinées aux abonnés consommateurs et 5,3 % à la régie de distribution de Taza.

Le nombre d'abonnés consommateurs a atteint un chiffre de 98009 abonnés dont 45,7 % appartiennent à la province d'Al Hoceima, 24,1 % à Taounate, 16,8 % à Taza et 13,4 à Guercif.

Activités de l'O.N.E.P selon les provinces (en milliers de m³)

Année 2011

Province	Production	Vente		Nombre d'abonnés consommateurs
		Aux régies	Aux abonnés consommateurs	
Taza	5150	652	1685	16476
Guercif	2398	-	1725	13092
Al Hoceima	8612	-	5530	44808
Taounate	7210	-	2677	23633
Total	23370	652	11617	98009

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

VII-3- Energie électrique

L'usine hydraulique associée au barrage Al Wahda a produit en 2012 environ 114,1 millions de kilwatt-heure(Kwh), alors que l'usine associée au barrage Idriss 1^{er} a fait une production de 65,5 millions Kwh.

En ce qui concerne les ventes de l'électricité, elles ont atteint en 2012 près de 479,8 millions kWh enregistrant une augmentation de 18,2 % par rapport à l'année 2010. Elles sont réparties en 2012 entre les provinces comme suit : 45,3 % pour les provinces de Taza-Guercif, 29,3% pour Al Hoceima et 25,4 % pour la province de Taounate.

Ventes d'électricité selon les provinces (en millions kwh)

Province	2010	2011	2012
Al Hoceima	120,3	128,6	140,6
Taounate	107,3	114,7	121,9
Taza-Guercif	178,2	192,2	217,3
Total	405,8	435,5	479,8

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

Selon le RGPH de 2004, le pourcentage des ménages de la région bénéficiant du réseau électrique dépasse légèrement les 90 % en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural, ce taux a atteint seulement 35,8 %. Selon le RGPH de 1994, ces proportions n'étaient que de 80,8 % en milieu urbain et 5,2 % en milieu rural. Cette nette amélioration enregistrée dans le milieu rural est le fruit des grands efforts déployés par l'Etat dans le cadre du projet d'électrification rurale générale (P.E.R.G).

VIII- COMPTES REGIONAUX

Dans le cadre du suivi du dynamisme que connaît la régionalisation qui occupe une place importante dans la stratégie de développement économique et social, le Haut Commissariat au Plan (HCP) produit annuellement les comptes régionaux conformément aux normes internationales de comptabilité nationale. A cet égard, ont été préparé quelques indicateurs relatifs aux comptes régionaux notamment le PIB régional et sa répartition selon les activités économiques et les dépenses de consommation finale des ménages par région. A ce sujet, de nombreuses sources d'information statistique émanant aussi bien du HCP que des autres départements ministériels et autres fournisseurs de données ont été utilisées.

Produit Intérieur Brut régional entre 2011 et 2012

Région	PIB (en millions de Dh)		PIB par tête (en Dh)	
	2011	2012	2011	2012
Sud	35438	36797	35491	35770
Souss - Massa – Daraâ	61183	61676	17528	17427
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	33412	33874	18721	18778
Chaouia – Ouardigha	70543	68148	40750	39107
Marrakech - Tensift - Al Haouz	66457	69192	20046	20666
Oriental	39288	39829	19617	19759
Grand Casablanca	158842	171404	40624	43375
Rabat - Salé - Zemmour – Zaer	96155	101216	36732	38124
Doukala – Abda	55331	50631	26657	24234
Tadla - Azilal	21917	22603	14531	14910
Meknès – Tafilalet	44191	45557	19931	20389
Fès – Boulemane	32316	34450	18532	19480
Taza - Al Hoceïma – Taounate	23391	25040	12544	13367
Tanger – Tétouan	63122	65718	21149	21682
Enceintes extra- territoriales	1021	1363	-	-
Total	802607	827497	24891	25386

Source : Direction de la Comptabilité Nationale –HCP-

En 2012, le produit intérieur brut (PIB) a atteint 25,040 milliards de dirhams au niveau de la région Taza-Al Hoceïma-Taounate, soit 3 % du PIB national. Cette proportion a connu une augmentation de 0,1 points par rapport à l'année 2011 (2,9 % du PIB national).

Ainsi, les résultats du tableau ci dessus, montrent que la contribution de la région de Taza-Al Hoceïma-Taounate dans la création de la richesse nationale est faible tandis que seulement 4 régions sur 16 créent près de 50 % de cette richesse. Il s'agit des régions : Grand Casa, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Marrakech-Tensift-Al Haouz et Chaouia-Ouardigha.

Le PIB par tête au niveau de la région Taza-Al Hoceima-Taounate a enregistré, en 2012, la valeur la plus faible parmi les régions, soit 13367 dirhams par tête. Cette valeur est largement inférieure à la moyenne nationale qui était de l'ordre de 25386 dirhams par tête.

Dépenses de consommation finale des ménages selon les régions

Région	Dépenses de consommation finale des ménages (en millions de dh)		Dépenses de consommation finale par tête (en dh)	
	2011	2012	2011	2012
Sud	18061	19026	18088	18495
Souss - Massa – Daraâ	40908	43222	11719	12213
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	20157	21336	11295	11828
Chaouia – Ouardigha	22188	23537	12817	13507
Marrakech - Tensift - Al Haouz	48723	50821	14697	15179
Oriental	30338	31923	15148	15837
Grand Casablanca	68921	70971	17626	17960
Rabat - Salé - Zemmour – Zaer	52508	54343	20059	20469
Doukala – Abda	23114	24334	11136	11647
Tadla - Azilal	16729	17688	11091	11668
Meknès – Tafilalet	28816	30362	12997	13589
Fès – Boulemane	26038	27439	14932	15516
Taza - Al Hoceïma – Taounate	20781	22173	11144	11836
Tanger – Tétouan	55654	58480	18647	19294
Total	472938	495657	14667	15206

Source : Direction de la Comptabilité Nationale –HCP-

Pour ce qui est de la dépense de consommation finale des ménages, elle a connu au niveau de la région Taza-Al Hoceima-Taounate une augmentation de 6,7 % entre 2011 et 2012 en passant de 20781 MDH à 22173 MDH. Cependant, la part de la région dans la dépense nationale reste faible et n'a pas connu un vrai changement entre les deux années citées ci-haut.

La structure de la dépense de consommation finale par tête montre que la région de Taza-Al Hoceima-Taounate a enregistré, en 2012, une valeur de 11836 dirhams qui est inférieur à la moyenne nationale et ce malgré son amélioration par rapport à l'année 2011 où cette valeur était de 11144 dirhams par tête.

PIB par secteurs d'activité et par région (en millions de Dh)

Année 2012

Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Impôt nets des subventions sur les produits
Sud	6251	8112	22151	283
Souss - Massa – Daraâ	12276	12424	32630	4347
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	10349	7417	14056	2051
Chaouia – Ouardigha	8749	37100	18281	4018
Marrakech - Tensift - Al Haouz	11194	21095	32575	4328
Oriental	6174	9548	21454	2653
Grand Casablanca	2371	61677	94887	12468
Rabat - Salé - Zemmour – Zaer	7877	13527	72526	7287
Doukala – Abda	8583	20836	17902	3309
Tadla - Azilal	6646	3658	10446	1852
Meknès – Tafilalet	10468	9642	21403	4043
Fès – Boulemane	3939	8333	18772	3406
Taza - Al Hoceïma – Taounate	7550	2982	12196	2313
Tanger – Tétouan	8145	16522	33641	7409
Enceintes extra- territoriales	-	-	1363	-
Total	110575	232872	424283	59767

Source : Direction de la Comptabilité Nationale –HCP-

En ce qui concerne les structures des activités économiques, les comptes établis pour l'année 2012 confirment la prédominance des activités primaires (agriculture et pêche) dans trois régions. Il s'agit de Gharb-Chrarda-Bni Hssen (30,6 % du PIB), Tadla-Azila (29,4 % du PIB) et la région de Taza-Al Hoceima-Taounate où la part du secteur primaire constitue 30,2 % de l'ensemble du PIB régional.

Pour ce qui est du secteur tertiaire (commerce, services marchands et non marchands), sa part dans le PIB régional est importante soit 48,7%. Elle est inférieure à celle enregistrée au niveau national qui est de l'ordre de 51,3 %.

Quand au secteur secondaire (industrie, mines, énergie et BTP), sa part dans le PIB régional reste la plus faible parmi les régions puisque elle ne constitue que 11,9 %.

TABLEAUX ANNEXES

► POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAZA : RGPHs 2004 ET 2014

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accrois annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
Aknoul (Mun.)	4 065	1	4 066	847	4 403	0	4 403	1 038	0,8
Oued Amlil (Mun.)	8 246	0	8 246	1 510	10 403	2	10 405	2 154	2,4
Tahla (Mun.)	25 652	3	25 655	4 879	27 723	6	27 729	6 242	0,8
Taza (Mun.)	139 499	187	139 686	27 798	148 353	103	148 456	34 425	0,6
Ajdir	12 626	1	12 627	2 314	10 212	2	10 214	2 204	-2,1
Dont Centre: Ajdir	1 451	0	1 451	307	1 443	2	1 445	365	0,0
Bourd	9 831	0	9 831	1 607	8 434	0	8 434	1 668	-1,5
Gzenaya Al Janoubia	11 860	0	11 860	2 038	9 935	2	9 937	1 983	-1,8
Jbarna	3 456	0	3 456	622	2 730	0	2 730	544	-2,3
Sidi Ali Bourakba	10 500	0	10 500	1 856	8 080	1	8 083	1 682	-2,6
Tizi Ouasli	8 385	0	8 385	1 516	6 637	2	6 639	1 498	-2,3
Dont Centre: Tizi Ouasli	1 695	0	1 695	354	1 676	1	1 677	420	-0,1
Bni Frassen	28 014	0	28 014	4 386	23 429	0	23 429	4 216	-1,8
Bouchfaa	10 701	2	10 703	1 694	10 722	2	10 724	1 988	0,0
Bouhlou	9 259	0	9 259	1 461	8 748	0	8 748	1 594	-0,6
Ghiata Al Gharbia	23 445	2	23 447	3 401	23 037	1	23 038	3 876	-0,2
Oulad Zbair	18 933	0	18 933	2 841	17 746	1	17 747	3 189	-0,6
Dont Centre: Oulad Zbair	4 193	0	4 193	743	5 585	1	5 586	1 127	2,9
Rbaa El Fouki	8 498	0	8 498	1 261	7 144	0	7 144	1 171	-1,7
Ait Saghrouchen	16 362	0	16 362	2 888	16 082	3	16 085	3 410	-0,2
Bouyablane	3 534	0	3 534	468	2 410	0	2 410	381	-3,8
Matmata	11 865	9	11 874	2 035	11 928	0	11 928	2 345	0,0
Dont Centre: Matmata	2 186	8	2 194	429	2 400	1	2 400	517	0,9
Smià	8 099	0	8 099	1 333	7 435	0	7 435	1 497	-0,9
Tazarine	3 465	0	3 465	483	2 623	0	2 623	467	-2,7
Zrarda	10 092	0	10 092	1 785	9 240	9	9 249	2 014	-0,9
Dont Centre: Zrarda	3 860	0	3 860	772	4 179	9	4 188	966	0,8
Bni Ftah	12 378	0	12 378	1 819	10 919	0	10 919	1 856	-1,2
Brarha	9 065	0	9 065	1 349	7 427	2	7 429	1 322	-2,0
El Gouzate	7 710	0	7 710	1 240	6 574	1	6 575	1 221	-1,6
Kaf El Ghar	10 343	0	10 343	1 739	8 104	0	8 104	1 717	-2,4
Msila	10 153	0	10 153	1 626	8 356	0	8 356	1 632	-1,9
Taifa	8 808	0	8 808	1 468	6 992	0	6 992	1 410	-2,3

➤ **POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAZA : RGPHs 2004 ET 2014 (suite)**

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accrois annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
Tainaste	11 245	1	11 246	1 852	11 530	0	11 530	2 232	0,2
Dont Centre: Tainaste	1 904	1	1 905	404	1 695	0	1 695	440	-1,2
Traiba	8 073	0	8 073	1 259	6 672	0	6 672	1 217	-1,9
Bab Boudir	6 099	1	6 100	898	5 082	0	5 082	851	-1,8
Bab Marzouka	20 846	0	20 846	3 173	18 519	1	18 520	3 388	-1,2
Bni Lent	13 678	0	13 678	2 188	11 866	0	11 866	2 103	-1,4
Galdamane	21 110	1	21 111	3 372	21 433	0	21 433	4 093	0,2
Meknassa Acharqia	7 532	0	7 532	1 266	6 020	0	6 020	1 228	-2,2
Meknassa Al Gharbia	4 070	0	4 070	657	3 890	0	3 890	750	-0,5
Oulad Chrif	10 439	0	10 439	1 403	9 237	0	9 237	1 393	-1,2
Maghraoua	10 406	0	10 406	1 509	8 204	0	8 204	1 409	-2,3
Total	558 342	208	558 550	95 841	528 281	138	528 419	107 408	-0,6

➤ **POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE GUERCIF : RGPHs 2004 ET 2014**

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accrois annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
Guercif (M)	57 197	110	57 307	10 730	90 828	52	90 880	18 779	4,7
Assebbab	6 721	0	6 721	948	7 069	0	7 069	1 083	0,5
Barkine	11 409	0	11 409	1 657	9 469	0	9 469	1 522	-1,8
Houara Ouled Rahou	32 845	21	32 866	5 595	31 445	17	31 462	5 927	-0,4
Lamrija	13 800	13	13 813	2 050	14 561	2	14 563	2 485	0,5
Saka	19 547	0	19 547	2 879	21 044	4	21 048	3 493	0,7
Mazguitem	9 891	0	9 891	1 409	8 087	0	8 087	1 382	-2,0
Ouled Bourima	1 951	0	1 951	318	1 486	0	1 486	296	-2,7
Ras Laksar	10 708	0	10 708	1 491	10 515	0	10 515	1 771	-0,2
Taddart	20 473	1	20 474	3 104	22 138	0	22 138	3 928	0,8
Total	184 542	145	184 687	30 181	216 642	75	216 717	40 666	1,6

► POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE D'AL HOCEIMA : RGPHs 2004 ET 2014

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accrois annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
AL HOCEIMA (M)	55 262	95	55 357	11 554	56 666	50	56 716	13 881	0,2
BNI BOUAYACH (M)	15 496	1	15 497	2 956	18 262	9	18 271	4 062	1,7
IMZOUREN (M)	26 570	5	26 575	5 147	33 844	8	33 852	7 440	2,4
TARGUIST (M)	11 559	1	11 560	2 219	13 365	25	13 390	2 969	1,5
AJDIR (M)	4 483	4	4 487	867	5 301	13	5 314	1 292	2
BNI BOUFRAH	10 297	1	10 298	1 764	9 653	0	9 653	1 875	-0,6
BNI GMIL	9 460	1	9 461	1 313	9 513	0	9 513	1 444	0,1
BNI GMIL MAKSOULINE	9 922	0	9 922	1 324	9 593	0	9 593	1 477	-0,3
SENADA	9 870	0	9 870	1 601	9 176	0	9 176	1 733	-0,7
AIT KAMRA	6 742	0	6 742	1 200	7 677	8	7 685	1 642	1,3
AIT YOUSSEF OU ALI	11 975	0	11 975	2 114	12 672	1	12 673	2 598	0,6
Dont Centre: SIDI BOUAFIF					3 349	1	3 350	733	
ARBAA TAOURIRT	7 272	0	7 272	1 156	5 187	0	5 187	985	-3,3
BNI ABDELLAH	7 566	0	7 566	1 263	5 983	0	5 983	1 229	-2,3
BNI HADIFA	6 328	0	6 328	1 134	5 594	0	5 594	1 193	-1,2
Dont Centre: BNI HADIFA	2 061	0	2 061	407	2 171	0	2 171	516	0,5
CHAKRANE	6 769	0	6 769	1 004	4 761	0	4 761	819	-3,5
IMRABTEN	10 098	0	10 098	1 731	8 714	1	8 715	1 782	-1,5
Dont Centre: TAMASSINT	1 788	0	1 788	325	1 830	1	1 831	407	0,2
IZEMMOUREN	4 433	4	4 437	864	5 152	1	5 153	1 213	1,5
LOUTA	6 325	0	6 325	1 035	4 428	0	4 428	886	-3,5
NEKKOUR	11 524	0	11 524	1 919	8 963	0	8 963	1 780	-2,5
ROUADI	8 089	3	8 092	1 467	7 130	1	7 131	1 572	-1,3
TIFAROUINE	5 669	0	5 669	919	4 231	0	4 231	840	-2,9
ZAOUIAT SIDABDELKADER	5 973	1	5 974	938	5 452	0	5 452	930	-0,9
BNI AHMED IMOUKZAN	8 949	0	8 949	1 355	9 086	0	9 086	1 519	0,2
BNI AMMART	8 084	0	8 084	1 261	6 653	1	6 654	1 219	-1,9

➤ POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE D'AL HOCEIMA : RGPHs 2004 ET 2014 (suite)

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accrois annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
BNI BCHIR	5 959	0	5 959	851	6 526	1	6 527	1 017	0,9
BNI BOUNSAR	8 111	1	8 112	1 123	7 660	0	7 660	1 242	-0,6
SIDI BOUTMIM	10 242	0	10 242	1 689	9 988	0	9 988	1 831	-0,3
SIDI BOUZINEB	4 888	0	4 888	706	3 711	0	3 711	630	-2,7
ZARKT	6 750	0	6 750	1 048	6 691	0	6 691	1 160	-0,1
ABDELGHAYA SOUAHEL	24 010	3	24 013	3 337	25 815	2	25 817	4 140	0,7
BNI BOUCHIBET	8 099	3	8 102	1 285	9 032	0	9 032	1 530	1,1
ISSAGUEN	15 425	0	15 425	2 466	16 986	109	17 095	3 267	1,0
Dont Centre: ISSAGUEN	1 638	0	1 638	462	2 380	94	2 474	710	4,2
KETAMA	15 924	0	15 924	2 444	17 351	0	17 351	3 255	0,9
MOULAY AHMED CHERIF	9 673	0	9 673	1 292	9 765	0	9 765	1 585	0,1
TAGHZOUT	5 115	0	5 115	912	5 126	6	5 132	966	0,0
TAMSAOUT	12 610	0	12 610	1 817	13 711	0	13 711	2 323	0,8
Total	395 521	123	395 644	67 075	399 418	236	399 654	79 326	0,1

► POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAOUNATE : RGPHs 2004 ET 2014

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accr annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
GHAFAI (M)	5 484	8	5 492	1 209	6 341	20	6 361	1 546	1,5
KARIA BA MOHAMED (M)	16 690	22	16 712	3 271	18 753	9	18 762	4 158	1,2
TAOUNATE (M)	32 372	8	32 380	6 499	37 592	24	37 616	8 583	1,5
THAR ES-SOUK (M)	3 792	0	3 792	733	5 182	0	5 182	1 165	3,2
TISSA (M)	9 565	1	9 566	1 824	11 195	0	11 195	2 298	2
EL BIBANE	6 593	0	6 593	1 377	6 303	0	6 303	1 488	-0,4
GALAZ	18 471	0	18 471	3 636	17 333	0	17 333	3 866	-0,6
KISSANE	13 712	0	13 712	2 620	13 390	0	13 390	3 036	-0,2
OUDKA	8 392	0	8 392	1 601	8 494	0	8 494	1 888	0,1
OURTZAGH	15 216	0	15 216	2 935	14 380	1	14 381	3 193	-0,6
RATBA	15 743	1	15 744	2 950	16 824	1	16 825	3 649	0,7
SIDI HAJ M'HAMED	8 649	0	8 649	1 425	9 326	0	9 326	1 798	0,8
SIDI MOKHFI	8 297	0	8 297	1 522	8 705	0	8 705	1 845	0,5
SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	14 930	0	14 930	2 616	15 452	0	15 452	3 111	0,3
TABOUDA	15 644	0	15 644	2 747	16 617	1	16 618	3 408	0,6
TAFRANT	13 622	0	13 622	2 494	14 246	0	14 246	2 979	0,4
TIMEZGANA	15 085	0	15 085	2 677	16 172	0	16 172	3 272	0,7
BNI SNOUS	9 002	0	9 002	1 430	8 811	0	8 811	1 667	-0,2
BOUCHABEL	16 652	0	16 652	2 549	16 084	0	16 084	2 765	-0,3
GHOUAZI	18 778	1	18 779	2 993	18 080	1	18 081	3 190	-0,4
JBABRA	19 076	0	19 076	2 831	18 592	0	18 592	3 193	-0,3
LOULJA	16 515	0	16 515	2 409	15 956	0	15 956	2 620	-0,3
MKANSA	22 705	0	22 705	3 495	23 155	0	23 155	3 746	0,2
MOULAY ABDELKRIM	8 281	1	8 282	1 418	7 392	0	7 392	1 455	-1,1
MOULAY BOUCHTA	16 602	0	16 602	2 913	14 346	1	14 347	2 947	-1,4
SIDI EL ABED	13 567	0	13 567	2 034	12 505	0	12 505	2 023	-0,8
AIN MEDIUMA	16 408	2	16 410	2 950	15 767	3	15 770	3 270	-0,4
BNI OULID	11 772	3	11 775	2 089	10 324	0	10 324	2 101	-1,3

➤ POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAOUNATE : RGPHs 2004 ET 2014 (suite)

Municipalité (M), Commune Rurale	2 004				2 014				Taux d'accr annuel (%)
	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	Marocains	Etrangers	Total	Ménages	
BNI OUNJEL TAFRAOUT	8 421	0	8 421	1 352	6 962	0	6 962	1 326	-1,9
BOUADEL	13 691	0	13 691	2 377	12 682	2	12 684	2 502	-0,8
BOUHOUDA	26 124	0	26 124	4 257	26 236	0	26 236	4 976	0,0
FENNASSA BAB EL HIT	12 763	1	12 764	2 108	11 381	0	11 381	2 187	-1,1
KHLALFA	12 939	0	12 939	2 288	14 673	8	14 681	2 917	1,3
MEZRAOUA	9 883	0	9 883	1 661	8 317	0	8 317	1 611	-1,7
RGHIOUA	4 801	1	4 802	1 032	4 216	2	4 218	1 035	-1,3
TAMEDIT	21 453	0	21 453	3 492	14 669	0	14 669	2 909	-3,7
ZRIZER	7 934	0	7 934	1 500	7 922	0	7 922	1 728	0,0
AIN AICHA	22 574	1	22 575	3 544	25 413	4	25 417	4 361	1
Dont Centre: Ain Aicha					7 102	4	7 106	1 151	
AIN LEGDAH	12 194	2	12 196	1 907	11 422	0	11 422	2 014	-0,7
AIN MAATOUF	11 165	0	11 165	1 775	10 104	0	10 104	1 854	-1,0
BOUAROUSS	18 495	0	18 495	2 855	18 143	4	18 147	3 166	-0,2
EL BSABSA	7 997	0	7 997	1 209	8 019	0	8 019	1 310	0,0
MESSASSA	9 497	0	9 497	1 476	9 501	0	9 501	1 642	0,0
OUED JEMAA	9 983	0	9 983	1 534	9 190	0	9 190	1 586	-0,8
OULAD AYYAD	8 896	0	8 896	1 386	9 566	0	9 566	1 764	0,7
OULAD DAOUD	12 271	0	12 271	1 970	11 978	0	11 978	2 171	-0,2
OUTABOUABAN	10 545	0	10 545	1 490	9 856	0	9 856	1 692	-0,7
RAS EL OUED	15 949	0	15 949	2 438	15 778	0	15 778	2 657	-0,1
SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	18 990	0	18 990	2 809	18 820	0	18 820	3 051	-0,1
TOTAL	668 180	52	668 232	113 707	662 165	81	662 246	128 719	-0,1

► CARTE DE PAUVRETE DE LA REGION : 2004 ET 2007

Carte de pauvreté de la province de Taza

Commune	2007		2004	
	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)
Aknoul (M)	3,3	12,8	3,4	6,3
Oued Amlil (M)	2,6	11,2	5,8	10,5
Tahla (M)	7,8	22,7	6,6	12,4
Taza (M)	2,8	11,2	5,4	9,3
Ajdir	8,8	21,0	14,3	15,0
Ajdir	2,3	8,9	2,0	4,7
Bourd	8,3	16,1	17,6	17,4
Gzenaya Al Janoubia	11,7	19,0	23,4	20,5
Jbarna	9,6	20,9	21,5	19,5
Sidi Ali Bourakba	4,6	14,1	10,4	12,5
Tizi Ouasli	7,2	16,8	14,3	16,2
Tizi Ouasli	11,9	23,6	1,4	4,1
Bni Frassen	9,4	20,1	17,4	19,8
Bouchfaa	13,1	25,2	13,8	16,4
Bouhlou	12,9	23,2	9,5	12,1
Ghiata Al Gharbia	14,8	26,3	19,7	18,9
Oulad Zbair	11,5	21,5	18,8	20,5
Oulad Zbair	10,7	36,7	5,9	10,3
Rbaa El Fouki	17,2	29,2	34,9	24,1
Ait Saghrouchen	9,3	24,7	25,6	22,5
Bouyablane	15,4	28,0	41,0	25,4
Maghraoua	20,9	30,9	42,2	22,9
Matmata	9,9	24,4	9,3	12,3
Matmata	3,7	12,5	10,3	16,5
Smià	11,6	26,3	12,9	15,7
Tazarine	9,0	23,7	22,6	21,7
Zrarda	18,2	24,0	20,6	21,4
Zrarda	11,8	25,1	9,3	15,4
Bni Ftah	14,3	23,7	14,3	16,7
Brarha	13,7	24,2	28,6	24,4
El Gouzate	16,6	25,9	18,7	20,4
Kaf El Ghar	14,1	27,9	29,1	23,2
Msila	21,7	24,2	16,7	17,8
Taifa	12,1	22,6	14,0	17,8
Tainaste	11,9	25,1	23,6	22,1
Tainaste	21,9	27,2	39,0	23,6
Traiba	15,8	25,4	14,7	18,0
Bab Boudir	13,6	24,2	19,6	20,4
Bab Marzouka	16,2	24,1	23,0	20,3
Bni Lent	11,8	24,5	22,6	20,4
Galdamane	11,3	21,1	24,8	20,4
Meknassa Acharqia	14,4	22,5	14,3	17,5
Meknassa Al Gharbia	13,8	24,0	9,7	12,8
Oulad Chrif	20,8	26,5	14,8	18,8

Carte de pauvreté de la province d'Al Hoceima

Commune	2007		2004	
	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)
Al Hoceima (M)	1,9	8,0	4,6	7,6
Bni Bouayach (M)	4,4	15,8	5,3	7,9
Imzouren (M)	5,6	18,6	4,7	7,6
Targuist (M)	7,4	20,9	3,2	5,7
Bni Boufrah	8,6	10,7	18,0	17,9
Bni Gmil	10,7	9,2	20,9	20,3
Bni Gmil Maksouline	18,1	11,6	33,4	23,4
Senada	8,8	11,9	18,2	17,8
Ait Kamra	13,0	10,5	21,9	20,4
Ait Youssef Ou Ali	4,1	14,7	15,8	16,4
Ait Youssef Ou Ali	2,3	9,4	6,3	12,0
Arbaa Taourirt	3,3	9,6	11,8	15,0
Bni Abdallah	7,3	19,1	17,8	19,2
Bni Hadifa	11,2	13,9	18,4	17,4
Bni Hadifa	4,4	16,1	2,8	4,8
Chakrane	8,7	15,6	18,2	19,6
Imrabten	7,5	16,9	34,3	22,7
Imrabten	5,0	16,9	2,2	5,4
Izemmouren	5,0	13,2	8,8	10,9
Louta	6,5	14,1	20,5	19,4
Nekkour	5,0	12,3	17,6	17,8
Rouadi	12,3	2,8	32,5	21,7
Tifarouine	7,9	15,9	12,1	14,5
Zaouiat Sidi Abdelkader	11,3	3,5	24,6	21,6
Abdelghaya Souahel	8,9	14,4	7,1	9,9
Bni Ahmed Imoukzan	4,8	10,6	11,5	14,6
Bni Ammart	7,7	12,0	20,0	19,6
Bni Bchir	11,8	17,9	8,2	11,1
Bni Bouchibet	3,5	10,7	13,8	16,8
Bni Bounsar	5,4	12,1	17,4	17,3
Issaguen	10,1	15,2	9,0	11,7
Issaguen	7,3	18,9	11,1	11,4
Ketama	5,7	12,3	6,3	8,6
Moulay Ahmed Cherif	9,6	16,3	14,6	16,3
Sidi Boutmim	6,0	9,9	16,5	15,9
Sidi Bouzineb	13,6	10,1	29,7	24,1
Taghzout	6,8	9,0	14,8	17,4
Tamsaout	10,8	15,9	6,4	9,4
Zarkt	5,5	11,6	15,6	17,8

Carte de pauvreté de la province de Taounate

Commune	2007		2004	
	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)
Ghafsai (M)	3,4	12,4	5,4	8,7
Karia Ba Mohamed (M)	11,9	26,4	21,8	18,5
Taounate (M)	8,3	21,8	11,4	13,0
Thar Es-souk (M)	7,7	23,4	9,5	14,5
Tissa (M)	15,9	27,8	14,7	14,8
El Bibane	6,2	16,6	10,2	13,0
Galaz	9,6	20,3	15,5	17,5
Kissane	10,2	22,6	15,8	17,1
Oudka	14,1	23,9	8,6	11,4
Ourtzagh	6,1	19,8	15,9	16,3
Ratba	14,5	23,2	6,6	8,8
Sidi Haj M'hamed	15,3	26,0	9,3	12,3
Sidi Mokhfi	11,4	21,6	13,8	16,3
Sidi Yahya Bni Zeroual	14,1	24,1	12,5	15,8
Tabouda	16,0	26,1	9,3	13,1
Tafrant	9,0	21,7	15,3	18,3
Timezgana	10,9	20,5	21,8	18,3
Bni Snous	14,7	25,1	16,9	19,6
Bouchabel	16,4	25,2	17,1	21,4
Ghouazi	17,4	26,7	17,8	19,8
Jbabra	20,5	26,4	13,0	18,0
Loulja	21,1	26,7	16,6	21,9
Mkansa	14,4	22,6	22,0	22,4
Moulay Abdelkrim	13,5	24,5	16,0	19,3
Moulay Bouchta	19,0	26,5	11,1	15,4
Sidi El Abed	13,3	23,7	17,6	20,7
Ain Mediouna	7,6	20,3	15,8	16,5
Bni Oulid	10,2	22,9	9,7	11,9
Bni Ounjel Tafraout	17,4	25,9	12,5	15,1
Bouadel	10,7	23,1	9,9	12,8
Bouhouda	15,1	24,4	12,1	14,7
Fennassa Bab El Hit	13,8	24,6	13,8	16,6
Khalfa	12,1	23,2	5,2	7,8
Mezraoua	13,3	24,7	8,5	12,1
Rghioua	6,5	20,8	9,2	12,2
Tamedit	17,9	25,4	15,5	17,6
Zrizer	12,1	25,4	4,6	6,7
Ain Aicha	11,5	22,2	13,8	17,2
Ain Legdah	13,7	22,5	16,3	19,6
Ain Maatouf	12,4	24,4	20,6	20,7
Bouarouss	16,3	24,4	14,9	19,7
El Bsabsa	18,2	26,1	14,9	18,3
Messassa	10,8	21,6	12,9	16,9
Oued Jemaa	12,4	22,4	20,6	21,6
Oulad Ayyad	11,4	19,6	19,1	19,6
Oulad Daoud	9,5	20,2	18,0	20,4
Outabouabane	11,8	24,1	17,8	20,8
Ras El Oued	14,8	23,6	14,8	18,0
Sidi M'Hamed Ben Lahcen	15,2	23,9	17,4	21,0

Carte de pauvreté de la province de Guercif

Commune	2007		2004	
	Pauvreté (%)	vulnérabilité(%)	pauvreté (%)	vulnérabilité (%)
Guercif (M)	7,7	21,4	6,4	10,2
Assebbab	9,5	20,3	22,2	22,3
Barkine	12,1	23,7	26,4	25,9
Houara Oulad Raho	13,1	18,9	15,7	17,3
Lamrija	12,8	24,3	33,0	22,2
Mazguitam	12,0	24,7	30,0	21,8
Oulad Bourima	12,9	25,2	11,6	14,7
Ras Laksar	17,7	22,2	21,4	22,2
Saka	15,2	21,3	20,9	21,9
Taddart	11,4	22,0	16,1	17,9



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE TAZA-ALHOCEIMA-TAOUNATE

Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna BP 15, Al Hoceima

المديرية الجهوية تازة- الحسيمة-تاونات ملتقى شارع جامع الزيتونة و شارع الازهر ص ب 15 ، الحسيمة

☎ (+212) 539 98 34 75 ☎ (+212) 539 98 42 13 🌐 www.hcp.ma/reg-alhoceima